

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Le pire ennemi des hommes d'affaires, au Québec, sont les multinationales, selon Gilles Lefebvre

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Il était une fois un homme d'affaires montréalais qui était "tanné" de ce qu'il faisait. Ses 360 employés voulaient se syndiquer, ses gérants de banque lui couraient après et il n'avait plus aucun "fun" au bureau. Comme il ne rêvait que de golf et de plongée sous-marine en Floride, il décida de mettre la clé sous la porte et de vendre. Après tout, pensait le bonhomme, autant vivre sur les inté-

rets du capital qui se montait à \$3 millions que de continuer à mener une vie de galérien.

Un de ses amis, Gilles Lefebvre, l'en dissuada et régla les uns après les autres les nombreux problèmes qui assaillaient le bonhomme.

Sept ans plus tard, notre homme est toujours propriétaire de son entreprise et peut, en toute quiétude, s'adonner au golf et à la plongée sous-marine en Floride. Son entre-

prise est l'une des plus prospères au Québec. Elle s'appelle... Saint-Hubert Barbecue.

Comment un tel miracle s'est-il opéré? C'est bien simple: Gilles Lefebvre a appris à son ami, dont il est devenu un collaborateur, à avoir des "jouissances en affaires".

Et c'est sur ce thème que Gilles Lefebvre s'est adressé à un parterre d'hommes d'affaires locaux, hier soir, dans les salons de l'hôtel Sept-Îles. Cette réunion avait été organisée

conjointement par la Corporation de promotion industrielle, la Caisse d'épargne économique et la Chambre de commerce de Sept-Îles. Était également invité le Groupement québécois des entreprises qui entend bien, dans un avenir rapproché, fonder une section à Sept-Îles.

Le tableau et la craie

Quittant sa veste, étant ses lunettes, retroussant les manches de sa chemise et desserrant sa cravate, M. Gilles Lefebvre s'est armé d'une craie après avoir longuement, très longuement salué les dames présentes dans l'assistance. Et, à l'aide de notes sur le tableau vert, il a lancé à son auditoire suspendu à ses lèvres:

"Vous croyez que vous êtes différents à Sept-Îles? Et bien non. Vous êtes comme tous les hommes d'affaires de la province de Québec. Vous travaillez juste pour faire des profits afin de faire plaisir à votre gérant de banque. L'homme d'affaires, c'est un drôle de pistolet mais il a un problème: il est seul".

Nuançant son propos, M. Lefebvre précisait que l'homme d'affaires avait trois conseillers: sa femme à qui il ne parle plus de ses problèmes; son comptable qui marche toujours 12

mois en arrière de lui; son gérant de banque qu'il évite dans la rue. Ces deux derniers étant plutôt de la catégorie des "brokeurs" plutôt que des "encourageux".

Outre ces trois conseillers, l'homme d'affaires québécois demeure un régional:

"Il n'y a pas une province de Québec mais 25 provinces au Québec."

Et, dans cet ordre d'idées, selon le conférencier, l'homme d'affaires québécois recherche l'ombre et la protection d'une grosse multinationale:

"C'est votre pire ennemi. Essayons donc d'en sortir et apprenez à vivre en vous passant des multinationales. Les gars qui ont lancé les petits gateaux Vachon ou les remorques Canam-Manac, ils n'avaient pas de multinationales à côté de chez eux."

Autre problème de l'homme d'affaires québécois identifié par le conférencier, le recyclage.

"La plupart d'entre nous croient que se recycler c'est vieillir. Pourtant si vous saviez vous recycler vous découvririez que votre rôle de chef d'entreprise c'est créer... Laissez donc les choses à d'autres, c'est le secret de la réussite."

Savoir où aller

Égayant son auditoire par son à-propos et son sens de l'humour, M. Gilles Lefebvre rappelait que les hommes d'affaires réussissaient parce qu'ils possédaient l'une des quatre qualités suivantes: le sens de la mise en marché, le sens de la création, le sens du financement ou le sens du contrôle.

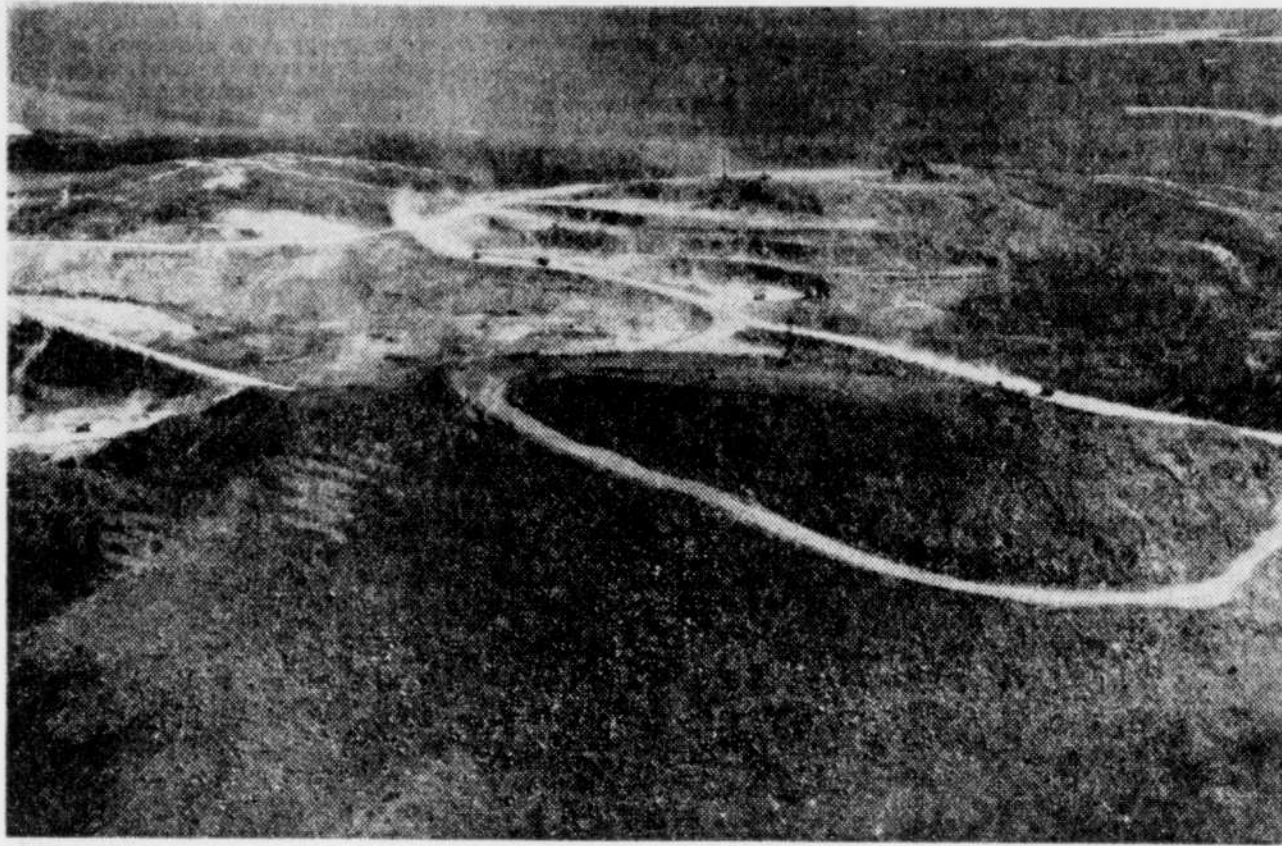
Pour sa part, membre du directeur de Saint-Hubert Barbecue, M. Gilles Lefebvre lançait:

"Je ne sais pas comment ça marche Saint-Hubert, mais je sais maudite-ment bien où on s'en va."

Il terminait son exposé sur des propos très apaisants sur les relations des hommes d'affaires québécois avec les membres de leur famille. Il invitait alors ses collègues septiliens à se montrer plus "souples" avec leurs femmes et leurs enfants:

"Vous avez oublié de faire en sorte que vos femmes soient autonomes et vous aimez garder vos enfants entre le poêle et la frigidaire."

Finalement, et pour conclure, M. Lefebvre livra "sa recette de la jouissance et de la réussite en affaires": c'est travailler sans effort.



100 millions de tonnes de minerai

PORT-CARTIER — Les employés de la Québec-Cartier travaillent ferme au Mont-Wright. A preuve: ils viennent d'extraire la 100 millionième tonne de minerai brut qui, une fois passée au concasseur, a donné 40 millions de tonnes de minerai. D'autre part, M. Bruno Boissé, surintendant général, signale que la production du mois de septembre a atteint le chiffre record de 1,383,872 tonnes métriques de concentré pour une moyenne de 46,129 tonnes par jour. Le précédent record avait été établi en mai 1979 avec 1,425,600 tonnes en 31 jours. Si l'on en croit les spécialistes, les hausses de production de minerai de fer anticipent de quelques mois, en général, une hausse de la performance économique générale. Y aurait-il reprise à la hausse bientôt?

HLM pour gens retraités, bientôt, à Rimouski-Est

par J.-Claude PAQUET

RIMOUSKI-EST — Le député de Rimouski à l'Assemblée nationale, M. Alain Marcoux, et le maire de Rimouski-Est, M. Albert Pinault, procédaient hier à ce qu'il est convenu d'appeler la première pelletée de terre d'un projet d'habitation sociale.

À la vérité, c'était plutôt la présentation officielle du projet, puisque au moment de la cérémonie, les ouvriers s'affairaient à couler le béton des fondations.

Ce projet d'habitation vise à mettre 20 logements à la disposition de personnes retraitées à faible revenu. Il est réalisé par la Société d'habitation du Québec au coût de \$725,000 et l'on prévoit que le bâtiment sera livré à la

municipalité de Rimouski-Est en mai 1980.

L'Office municipal d'habitation de Rimouski-Est, qui est en voie de formation, verra à la sélection des locataires et à la gestion de l'immeuble. Le déficit d'exploitation sera comblé à 50 pour 100 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 40 pour 100 par la Société d'habitation du Québec et 10 pour 100 par la municipalité.

Au cours d'une brève allocution, le député Marcoux qui représentait le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a rappelé que cette réalisation est largement attribuable aux effets du conseil municipal de Rimouski-Est et de son maire M. Pinault, qui est comme vous le savez, a-t-il dit,

un des plus grands "achalants" du comté de Rimouski.

Ajoutant au dossier la petite note politique de circonstance, M. Marcoux a rappelé que ce projet avait été refusé avant novembre 1976, mais qu'il est maintenant une réalité, et que d'autre part, l'ensemble des demandes des municipalités rurales du comté de Rimouski en ce qui concerne les habitations sociales auront toutes été acceptées avant la fin de 1979.

M. Marcoux en a profité pour dire son accord avec cette philosophie de construire des HLM dans les petites municipalités, et garder les personnes âgées le plus longtemps possible dans leur milieu naturel, plutôt que de les diriger vers de monstrueux HLM construits dans les grands centres urbains.

Voici pourquoi les diamants Birks vous coûtent moins cher

- Les acheteurs de Birks sont des gemmologues professionnels qui fréquentent les marchés mondiaux et achètent à la source en très grande quantité.
- Nous fabriquons les bagues à diamants dans nos propres ateliers, réalisant ainsi une économie supplémentaire dont nos clients bénéficient.
- Le fait que nous achetons et vendons plus de diamants que quiconque au Canada réduit nos coûts — et aussi les vôtres!
- Certains magasins ne révèlent pas toutes les caractéristiques de leurs diamants, comme le carat, par exemple. Birks vous donne tous les détails — avec précision.
- Il arrive que le prix d'un diamant réduit de 40% dans d'autres magasins soit encore plus élevé que le prix régulier chez Birks — pour le même diamant.

Donnez-vous la peine d'aller voir ailleurs et comparez. Nous sommes sûrs qu'après cela vous serez content de revenir chez Birks.

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour



Le Soleil, Jean Didier Fessou

Les activités du port

Au cours du seul mois d'octobre, le port de Sept-Îles a enregistré le passage de quelque 110 navires qui ont chargé pour 2,362,126 tonnes métriques de marchandises (essentiellement du minerai et des boulettes de fer aux embarcadères de l'Iron Ore et de la Wabush Mines). De ce nombre, 437,717 étaient destinées au Canada et 1,924,409 à l'étranger. Depuis le 1er janvier dernier, le port a vu passer 1,149 navires qui ont chargé 29,177,171 tonnes. L'an dernier à la même époque les chiffres étaient, respectivement, 799 navires pour 16,869,657 tonnes.

Pour se rapprocher davantage de ses abonnés et se mieux adapter à l'évolution rapide de la technologie, Québec-Téléphone modifie la structure de ses régions administratives. Ce nouveau service appelle la formation de trois modules spécialisés: les services aux clients, la consultation, le réseau extérieur.

Monsieur Robert Duchesne, gérant général de l'exploitation Côte-Nord, présente aujourd'hui l'équipe qui articule cette présence dynamique de Québec-Téléphone en région.

JULES-H. LABRIE
gérant, équipement
de communication

JEAN-LUC DRAPEAU
gérant, services
aux clients

ROSAIRE LANDRY
gérant, réseau
extérieur

ROBERT BOUCHER
gérant, services
aux abonnés, Sept-Îles

en bref

Assemblée annuelle

MONTMAGNY — L'assemblée annuelle de l'Hôtel-Dieu de Montmagny aura lieu ce soir (mardi), à 20h, à l'hôpital même. Il s'agit d'une réunion à laquelle la population en général peut participer.

Exposition

SEPT-ÎLES — Du 30 novembre au 2 décembre, les salons de l'hôtel Sept-Îles seront le cadre d'une exposition d'oeuvres d'art organisée par Art Conseil Inc. et Minigal Galerie d'art de Montréal. Les oeuvres présentées au public de 11h à 22h permettront de voir, notamment, des tableaux de Suzor-Côté, Iacurto, Fortin, Rinfret et bien d'autres peintres canadiens de renommée internationale. A coup sûr, une manifestation artistique (et commerciale) à ne pas manquer.

Photographie aérienne

SEPT-ÎLES — Me Yvan Vigneault, responsable du bureau régional de l'Office de la protection du consommateur, tient à rappeler leurs droits aux consommateurs qui sont sollicités par un vendeur itinérant offrant une ou des photographies aériennes de leur demeure. Ce dernier, signale Me Vigneault, doit posséder un permis de l'Office de la protection du consommateur. De plus, pour un montant supérieur à \$25, le vendeur doit fournir un contrat écrit. Pour de plus amples informations, il faut téléphoner au 968-8581.

Ambulance Saint-Jean

BEAUCEVILLE — A l'occasion de la réunion annuelle de l'état-major régional de l'Ambulance Saint-Jean qui se tiendra à l'école polyvalente Saint-François de Beauceville-Ouest, dimanche prochain, les représentants de la Sûreté du Québec, de la Protection civile et une équipe médicale d'urgence des Forces canadiennes de Valcartier feront un exposé de leur rôle respectif lors d'un sinistre d'urgence. Les discours s'intégreront au programme de la journée qui comportera aussi un colloque sur les règlements de la brigade ambulancière Saint-Jean, un atelier consacré aux fonctions particulières des moniteurs en secourisme et une démonstration pratique de l'efficacité d'urgence des quatre organismes représentés.

Rencontre importante

DONNACONA — Dans le cadre de sa tournée régionale, c'est jeudi prochain que le Comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier rencontrera les dirigeants de la compagnie Domtar Inc., division de Donnacona. Cette rencontre a pour but de remettre un rapport complet de l'étude avant-projet effectuée par un groupe de travail du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Ce sera la première rencontre entre ces deux groupes depuis la mise sur pied du comité de la Jacques-Cartier.

Dépenses inadmissibles

PORTNEUF — Pour l'exercice financier 1978-1979, la Commission scolaire régionale Tardivel, dans le comté de Portneuf, a effectué des dépenses inadmissibles totalisant la somme de \$447,500. Le commissaire Léopold Mercure, de Saint-Basile, a proposé d'accepter l'autonormalisation de ces dépenses et il a reçu l'appui unanime du conseil des commissaires.

Réélu pour un cinquième terme

CAP-SANTE — Le maire de Neuville, M. P.-E. Drolet, a été réélu pour un cinquième mandat au poste de préfet du conseil de comté de Portneuf. M. Drolet a été réélu sans opposition, lors de la dernière assemblée que tenait cette municipalité en 1979. Les autres membres complétant le comité administratif sont MM. Vincent Barrette, maire de Saint-Augustin, Alcide Rochette, premier magistrat de Saint-Marc-des-Carières, Gérard Piché, de Portneuf-Station, et Jules Carpentier, de Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge. Me Yvan Genest demeure secrétaire-trésorier de la corporation.

\$1,997,092 en construction

BAIE-SAINT-PAUL — La municipalité de Baie-Saint-Paul a connu une année record dans le domaine de la construction domiciliaire. En effet, 49 maisons et sept chalets ont augmenté l'évaluation municipale à \$1,997,092 pour la seule année en cours. La municipalité est en train de devenir l'endroit où l'on se bâtit puisque la ville ne dispose que de peu de terrains vacants. Quant à Rivière-du-Gouffre, elle devrait devenir un lieu de résidence plus populaire au fil des années.

Expositions

EDMUNDSTON — M. Richard Therrien, animateur socio-culturel du centre universitaire Saint-Louis-Mallet, à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, annonce la reprise des activités à la Galerie Colline. Il lance une invitation à toutes les personnes qui voudraient exposer à la galerie avant Noël de communiquer avec lui au centre universitaire, 737-8804. Quelques activités sont déjà prévues après les Fêtes. A compter du 14 janvier, on pourra voir les photos de Jacques Paulin et Gilles Savoie qui forment l'exposition Couleurs d'Acadie. Le comité de la Galerie Colline organise un concours pour les photographes amateurs. Trois prix seront attribués à ceux qui présenteront les meilleures photos. On devra soumettre celles-ci à M. Therrien au plus tard le 21 janvier. Il y aura par la suite une exposition des photos du 24 janvier au 3 février. On invite le public à participer en grand nombre.



Un gros lot

M. et Mme Gilles Trottier, de Sainte-Marie de Beauce, ont décroché la jolie somme de \$50,000 au dernier tirage de la Mini (16 novembre). M. Trottier et son épouse se sont présentés ces jours derniers au siège social de Loto-Québec pour y recevoir leur chèque.

La chambre de Rivière-du-Loup prête à aider au développement

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — La Chambre de commerce de Rivière-du-Loup est toujours prête à collaborer, et cela, d'une façon complète et totale, avec tout organisme créé par l'administration municipale, ou avec toute autre association vouée au développement du milieu.

C'est l'offre qu'a tenu à réitérer officiellement le président de la chambre locale, M. André Plourde, à l'occasion du souper de la "Personnalité de l'année", qui regroupait quelque 200 convives samedi soir, au motel Lévesque.

L'intervention de M. Plourde fait suite à une première invitation à la bonne entente qu'il avait lancée aux administrateurs municipaux en fin d'année dernière, suite à un conflit sur la question du coût de l'usine de filtration, qui fait l'objet d'une vérification gouvernementale.

Signalons que le maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, comme d'ailleurs la plupart des autres membres du conseil de ville, était absent de la soirée de la Chambre de commerce destinée à souligner le mérite des personnes désignées comme les personnalités de l'année et de chaque mois, dans cette municipalité.

Un renouveau qui se poursuit

Dans son message, à l'occasion de la publication d'une revue d'information de 124 pages, le président de la chambre de Rivière-du-Loup a fait état d'un renouveau qui se poursuivait depuis quatre ans, au sein de cet organisme de pression, et qui s'est traduit par des réalisations dont tous les membres peuvent être fiers et une expansion considérable du mouvement.

M. Plourde a ajouté qu'il entend rester président de la chambre jusqu'en janvier prochain, terminant ainsi le mandat de deux ans qu'on lui a confié. "On ne démissionne pas, a-t-il notamment remarqué, d'un organisme

tel que la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup".

C'est pourquoi, a-t-il précisé, il continuera d'assumer la fonction de président ex-officio, à la suite de l'assemblée annuelle et des élections du nouveau conseil d'administration.

Personnalités

L'hommage de la chambre aux personnalités de Rivière-du-Loup a d'abord signalé le mérite du Dr Jean Bourdeau, nommé "Personnalité de l'année". Le titre a été décerné à M. Bourdeau, chiropraticien, pour son esprit d'initiative et sa détermination dans deux secteurs précis d'activités, la construction d'un centre de transition à Rivière-du-Loup, au coût de \$200,000, ainsi que de nouveaux aménagements au centre de ski du Mont-Citadelle, qui ont valu une subvention de \$300,000 du ministère du Tourisme.

Les autres récipiendaires du titre de "Personnalité du mois" sont soeur Raymonde Lavoie, pour ses 25 ans d'enseignement musical à Rivière-du-Loup, M. Gilles R. Marquis, directeur général de la papeterie F.F. Soucy Inc., qui a entrepris un programme de protection de l'environnement de \$5 millions par voie de la récupération des copeaux, M. Claude Paradis, président fondateur du centre commercial de Rivière-du-Loup, qui a pratiquement doublé sa superficie commerciale, au cours de l'année, M. Fernand Rivard, pour 17 années, sans accident à déplorer, comme chef des brigades scolaires et M. Léopold Simard, pour ses 11 années consacrées à l'Association du hockey mineur.

La chambre a également rendu hommage à M. Raoul Savard, qui a servi de secrétaire à cet organisme pendant les 17 dernières années, ainsi qu'à M. Gérard Pelletier, de l'Isle-Verte, à qui la Chambre de la province de Québec a récemment décerné le titre de "Administrateur de l'année". M. Pelletier a été choisi parmi les 85 hommes d'affaires qui siègent sur le conseil d'administration de sa région.



Le Dr Jean Bourdeau a reçu du président André Plourde, à gauche, la plaque souvenir de la "Personnalité de l'année", à Rivière-du-Loup.

Aide à l'exportateur éventuel qui sait se prévaloir de nos services.

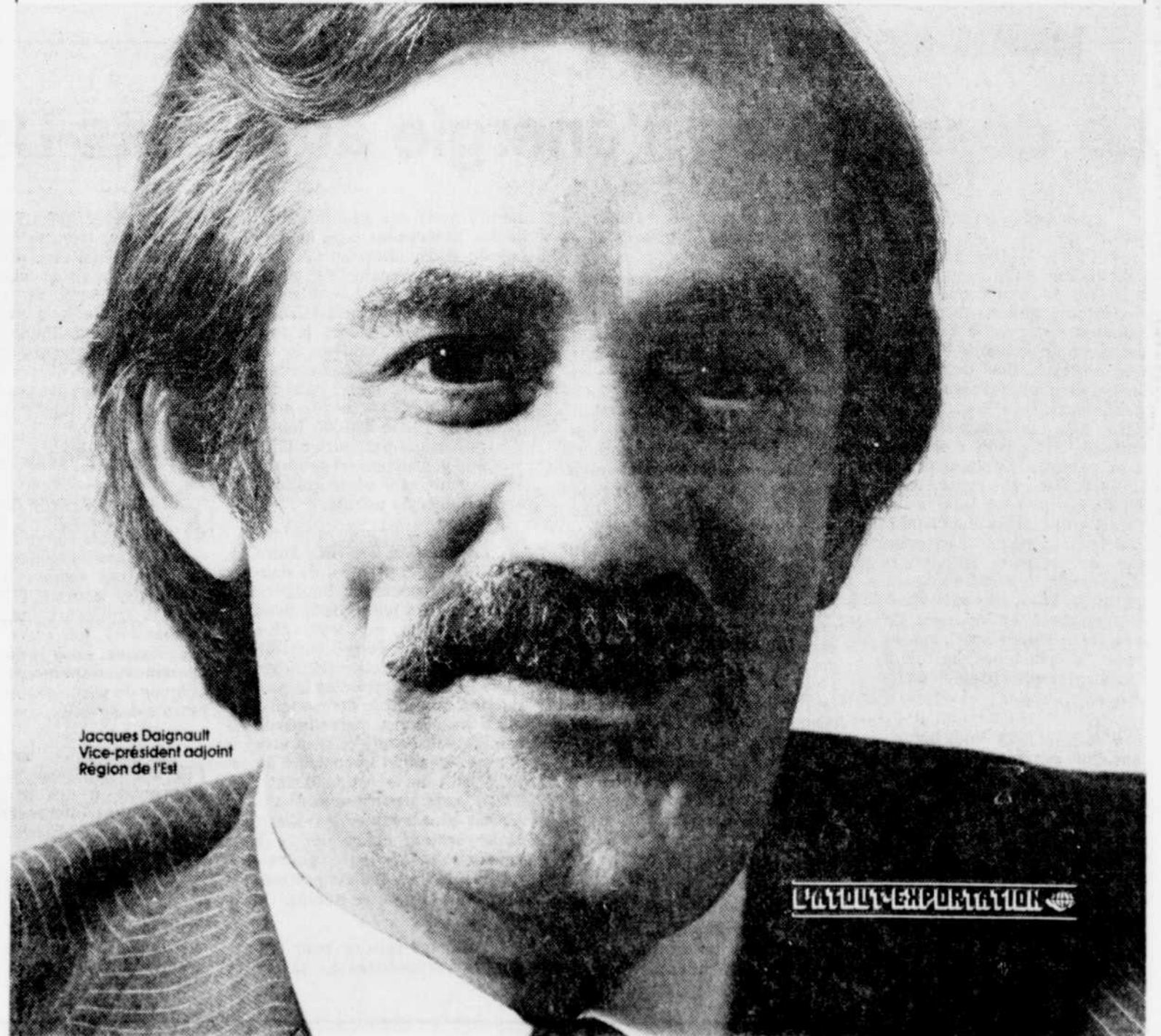
Vous avez avantage à connaître cet homme. Il donnera des conseils financiers sûrs à l'entreprise qui veut aller de l'avant... et exporter, notamment en ce qui concerne des marchés, les échéanciers et les risques à couvrir. L'agent régional de la SEE se fera un plaisir d'aider l'exportateur éventuel. En plus de vous faire connaître nos propres services financiers et ceux de votre banque, il peut aussi vous renseigner sur les programmes d'aide fédéraux et provinciaux. Nous essayons de vous faciliter la tâche en vous offrant notre expérience et nos services personnalisés. Communiquez avec la SEE. Une entreprise commerciale du gouvernement du Canada.

L'EXPORTATION CRÉE DES EMPLOIS
Société pour l'expansion des exportations

Prêts à long terme. Assurances-cautionnement et assurances-crédits. Garanties d'investissement.
Ottawa · Toronto · Montréal · Vancouver · Halifax

800, Place Victoria
C.P. 124
Succursale postale Iour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1C3
Tel. (514) 878-1881
Telex. 05-25618

Jacques Daignault
Vice-président adjoint
Région de l'Est



L'EXPORTATION

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer
647-3333
et vous abonner au journal
LE SOLEIL

RENOVATEUR DE BAIGNOIRS
LAVABOS - TOILETTES
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPETITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

Reconstruction incertaine "La Brique de Scott" attend l'aide du gouvernement



Les installations des "Briques de Scott" offraient un spectacle désolant au lendemain du désastreux incendie.

par Paul-Henri DROUIN

SCOTT-JONCTION — Au lendemain d'un violent incendie qui a complètement détruit le vaste immeuble abritant les sept fours de cuisson, les séchoirs, ainsi qu'un entrepôt de l'entreprise "La Brique de Scott Ltée", à Scott-Jonction, dans la circonscription de Beauce-Nord, on ne peut affirmer avant deux ou trois semaines si des travaux de reconstruction seront entrepris.

C'est ce qu'a précisé, hier, au SOLEIL, M. Philippe Laverdière, l'un des propriétaires de l'entreprise, en mentionnant "qu'il en coûtera au-delà de \$1 million pour la reconstruction des installations détruites et remettre l'usine en marche".

"Le tout dépendra, a-t-il dit, de l'attitude des autorités gouvernementales face à l'aide apportée aux manufacturiers de tuyaux en plastique, au détriment de la fabrication de tuyaux de terre cuite destinés au drainage agricole."

"Cela dépendra également,

a ajouté M. Laverdière, de l'aide financière qu'on pourra obtenir des gouvernements en vue de permettre à une quarantaine de personnes de pouvoir garder leur emploi à l'usine."

De son côté, le maire Laurendeau Rhéaume a affirmé que "pour la population de Scott-Jonction la perte de l'usine "La Brique de Scott Ltée" est un désastre, considérant que c'était l'une des principales entreprises de notre localité".

M. Rhéaume a assuré les propriétaires de l'entreprise, MM. Philippe Laverdière et Bernard Breton, "que le conseil municipal adoptera des résolutions en vue de réclamer auprès des autorités gouvernementales tant fédérales que provinciales, de l'aide financière pour la reconstruction des installations détruites par l'incendie de dimanche soir".

Depuis quelques semaines, l'entreprise "La Brique de Scott Ltée" fonctionnait à plein rendement et était le principal manufacturier de

drains de terre cuite au Québec.

Ce qui incite M. Philippe Laverdière à réclamer "qu'on nous apporte l'aide financière et on s'organisera dans le plus bref délai pour la fabrication des drains de terre cuite".

Pour ce qui regarde la fabrication de la brique, M. Laverdière n'a pas voulu se prononcer pour le moment, vu qu'actuellement la construction au Québec est au ralenti et a donné comme exemple qu'un concurrent de Québec n'exploite qu'un seul four de cuisson, alors qu'il en possède trois.

L'incendie

Le feu aux installations de l'entreprise "La Brique de Scott Ltée" a pris naissance sur la toiture de la bâtisse abritant le four de cuisson no 3 et serait attribuable à une étincelle.

C'est le préposé à la surveillance des fours de cuisson, M. Germain Drouin, qui a aperçu les flammes.

Il était environ 21h20 avant-hier soir. Se trouvant seul sur les lieux, M. Drouin s'est empressé de donner l'alerte aux pompiers de Scott-Jonction puis d'avertir le gérant de l'entreprise, M. Jacques Drouin, qui à son tour demanda l'aide des

pompiers de Ville Sainte-Marie et de Saint-Bernard.

A l'arrivée des pompiers, les flammes sortaient à la grandeur de la bâtisse abritant les sept fours de cuisson et les séchoirs d'une superficie totale de 43,750 pieds carrés, pour se propager en peu de temps, à la suite d'explosions, à la bâtisse de l'entreposage des briques d'une superficie totale de 16,875 pieds carrés.

Les flammes étaient visibles à plusieurs milles des lieux et devant l'ampleur du sinistre, les pompiers de Scott-Jonction, de Sainte-Marie et de Saint-Bernard concentrèrent leur travail à protéger la bâtisse où l'on moule les briques et les tuyaux de terre cuite avant leur cuisson.

Une visite a permis de constater, hier, que les cages des fours de cuisson n'ont pas subi de dommages. "Ce n'est pas le cas du système pour la cuisson qui est une perte totale", a déclaré M. Laverdière.

Il en est de même des chariots servant à transporter la brique, les convoyeurs et le système électrique de 550 volts.

"Pour le moment, a déclaré M. Laverdière, on verra à écouler le stock en inventaire en attendant que notre décision soit prise pour la reconstruction des installations."

La production annuelle à cette entreprise de la Baucé était de 25 millions d'unités de briques de tous genres ou l'équivalent en tonnage de tuyaux de terre cuite pour les fermes du Québec.

Les bijoutiers Peoples présentent

leur grande vente-exposition de bijoux anciens et de succession du mercredi 28 nov. au samedi 1^{er} déc.

Les bijoutiers Peoples sont fiers de soumettre cette mirabolante collection d'unique bijoux anciens et de succession au bon goût de leurs clients les plus intransigeants. Les bijoux anciens sont authentifiés par l'association des antiquaires anglais. Nous n'avons pu illustrer ici que



quelques-unes des nombreuses parures progressivement accumulées au fil des ans, qui seront étalées et vendues dans notre magasin de Ste-Foy. Ces joyaux étant uniques, nous sommes dans l'obligation de les vendre au premier acheteur venu. Vente des trésors illustrés sujette à la disponibilité.



Bijoux grossis pour mieux montrer le détail.

LES BIJOUTIERS DIAMANTAIRES
PEOPLES⁺
Les diamantaires par excellence

Place Ste-Foy 651-6455

Hoover
SERVICE D'ENTRETIEN

Rajustez votre aspirateur Hoover grâce à notre vérification en 8 points.

1. courroie
2. roulements
3. brosses
4. ampoule électrique
5. système électrique
6. nettoyage et graissage du moteur
7. nettoyage et graissage de l'agitateur
8. remplacement du sac de papier

Vérification complète \$13.95 en plus

Service de caillottes et livraison disponible

Le seul CENTRE DE SERVICE de votre région possédé et géré par la Compagnie Hoover Ltée.

* Nous faisons maintenant l'entretien de toutes les marques d'aspirateurs.

La Compagnie Hoover Limitée
628-5731

Pots-de-vin et fraudes

MONTREAL (PC) — Contrairement à ce qui avait été rapporté vendredi, l'ex-maire de Greenfield Park, sur la rive sud de Montréal, Maurice King, a plaidé non coupable à plusieurs accusations relatives à des fraudes totalisant \$1,675,000. Il est aussi accusé d'avoir reçu des pots-de-vin pour un total de \$440,000.

M. King, âgé de 52 ans, avait été gérant, entre 1971 et 1973, de l'Union québécoise des caisses d'économie, au moment de ces présumées fraudes.

Ne gaspillez pas les calories.

RECUPEREZ LA CHALEUR DE VOTRE CHEMINEE

Richard Le Droff a mis au point une gamme complète de récupérateurs de chaleur: plusieurs solutions adaptées à votre problème. Le choix Richard Le Droff pour économiser l'énergie.

Le Miratherm® Richard Le Droff: invisible et silencieux, c'est un appareil puissant: il peut pulser 200 m³ à une température de sortie minimale de 30 à 40°. Avec un Miratherm® en fonctionnement, votre cheminée chauffera deux fois plus sans augmenter la consommation de bois.

L'Avaloir-récupérateur Richard Le Droff: silencieux et économique, il fonctionne sans aucune énergie auxiliaire: sa puissance de chauffage équivaut à celle de 2 radiateurs électriques de 1,000 W (température de sortie élevée: de 45 à 66°).

Les Maîtres de l'Atre
Place LeBourgneuf
5500, des Grands, Québec
623-1584 — 623-1585

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

O'Neill promet du nouveau au sujet des deux plages au lac Saint-Joseph

par Raymond GAGNE

"Nous sommes dans la semaine cruciale". Tel est le commentaire qu'a fait au SOLEIL le député de Chauveau à l'Assemblée nationale au sujet de la municipalisation des plages Germain et Bouchard, au lac Saint-Joseph.

On se rappellera que, la semaine dernière, le maire de Fossambault-sur-le-Lac, M. Fernand Lucchesi, avait affirmé n'avoir eu aucune nouvelle du gouvernement provincial concernant l'acquisition des deux plages. Ce qui était d'ailleurs le cas.

Le député Louis O'Neill explique ce silence qui inquiétait les maires de Ville de Lac-Saint-Joseph et de Fossambault par le fait qu'il y a eu, d'une part, la transformation radicale de l'ancien ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, en un ministère axé sur les loisirs et d'autre part, un changement complet de direction au niveau même du ministre, puisque c'est maintenant l'ancien ministre des Transports, Lucien Lessard, qui en est le titulaire.

De telle sorte, a dit O'Neill, que le dossier a semblé, et c'est compréhensible, dormir.

Quoi qu'il en soit, le dossier, aux dires de M. O'Neill, est maintenant bien ouvert au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

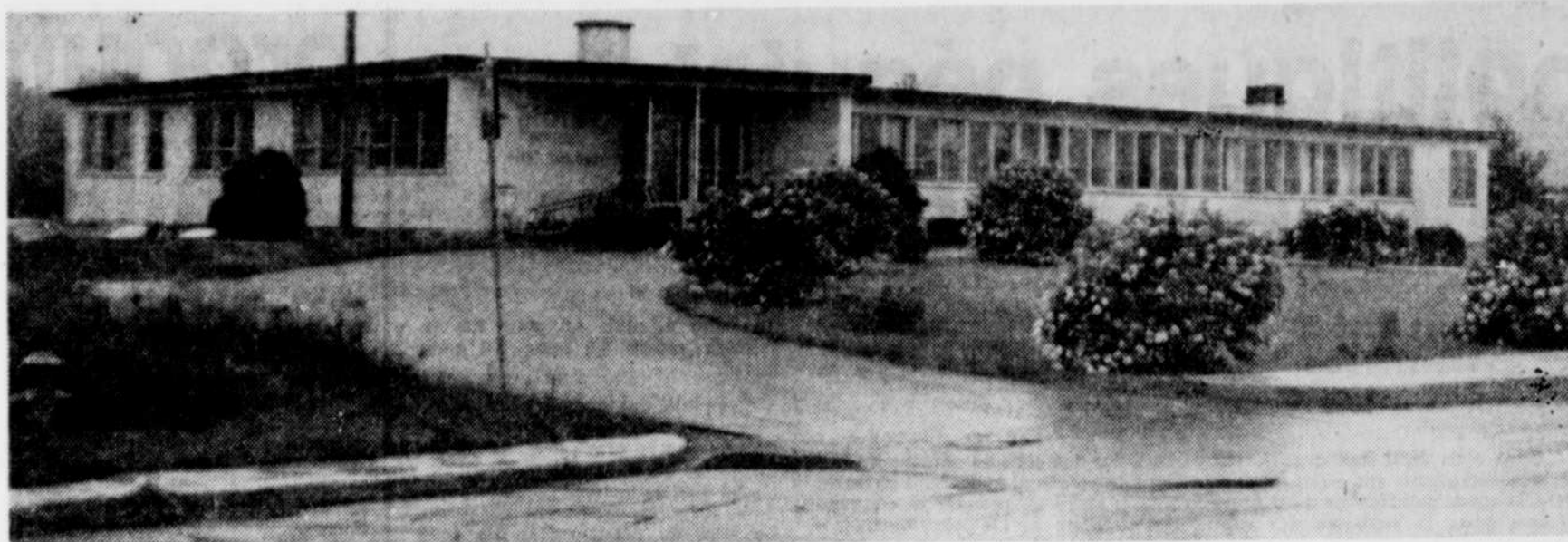
Des contacts individuels sont actuellement poursuivis. On s'emploie à créer un rapprochement au niveau interministériel, soit entre le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le ministère des Affaires municipales et l'OPDQ, l'Office de planification et de développement du Québec.

Le député O'Neill ne jure de rien mais il ne cache pas son optimisme quant à l'issue des tractations.

Il croit d'ailleurs que le tout se réglera ce mois-ci.

Reste à savoir maintenant, quelle formule sera privilégiée par le gouvernement. On s'interroge à savoir s'il serait bon de remettre aux municipalités la responsabilité de gérance des deux endroits ou s'il ne serait pas préférable de la confier à une organisation du genre de La Vie.

De toute façon, des développements sont attendus pour bientôt.



L'hôpital de Saint-Raymond deviendra un centre régional pour malades à long terme.

Début des travaux en décembre

Saint-Raymond: l'agrandissement de l'hôpital coûtera \$1,228,000

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Les travaux d'agrandissement de l'hôpital de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, pour en faire un centre pour malades à long terme, débuteront le mois prochain et seront réalisés au coût de \$1,228,000. Ainsi, après neuf années d'attente, les citoyens de la région voient finalement aboutir cette réalisation.

Le nouveau centre hospitalier, pour lequel le ministère des Affaires sociales vient de consentir les sommes nécessaires à son aménagement, aura quelque 40 lits à la disposition des malades à long terme. On y retrouvera également des départements d'ergothérapie, de diététique, de physiothérapie, une clinique externe, des lits d'observation, un service d'accueil.

En plus, divers services seront dispensés à partir du nouveau centre. Mentionnons le service social, celui des soins à domicile, la chirurgie mineure, la radiologie, l'électrocardiologie. Par ailleurs, y sera logé un

laboratoire, un centre d'archives et divers locaux pour l'administration et le personnel.

Présentement l'hôpital de Saint-Raymond compte 19 lits, dont 12 à la disposition des malades à long terme. En faisant passer la capacité à 40, cela permettra de répondre aux besoins essentiels qui existent au niveau du territoire.

On sait que des études menées, tant par des organismes gouvernementaux que par des comités régionaux de travail, ont clairement démontré l'existence des besoins et la nécessité d'un tel centre dans Portneuf.

On prévoit un personnel d'environ 110 personnes pour assurer le fonctionnement du nouveau centre, alors que la masse salariale doublera pour atteindre \$1,350,000.

Donc, la population de Saint-Raymond et celle de tout le comté de Portneuf voient finalement passer à l'étape de réalisation, ce projet annoncé en 1969 et qui a fait l'objet de campagne électorale depuis ce temps. L'intervention des autorités municipales, l'appui des organismes locaux et régionaux ainsi que le travail du comité régional de malades à long terme ont favorisé l'aboutissement final d'une telle réalisation.

Morts jugées accidentelles

THETFORD MINES — Le coroner Jean-Marie Côté a rendu des verdicts de mort accidentelle en rapport avec les tragédies routières qui ont coûté la vie aux personnes suivantes: Claude Leblond, autrefois de Thetford, âgé de 27 ans, dont l'automobile a frappé un camion-citerne sur la route 112 à Coleraine durant la nuit du 3 août 1979; Jeannine Boulet-Croteau, âgée de 28 ans, de Thetford, qui a perdu la vie dans le capotage d'une camionnette sur la route 269 (chemin de Pontbriand) le 23 septembre dernier; Gerry Pinette, âgé de 15 ans, qui a succombé

après que sa motocyclette fut entrée en collision avec un camion sur la route 285 près de la municipalité de Saint-Ferdinand d'Halifax, le 29 juin 1979; Claude Hébert, âgé de 17 ans, dont l'automobile qu'il conduisait a été démolie par un camion à l'intersection de la 4^e Rue ouest et de l'avenue Simoneau, à Thetford, le 24 juillet dernier. Dans ce dernier cas, le chauffeur du camion, M. Roland Latulippe, a déclaré s'être évanoui au volant peu avant d'arriver à l'intersection, ce qui l'a empêché d'effectuer l'arrêt obligatoire.

La Donohue est installée à Clermont depuis 50 ans

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

CLERMONT — La compagnie Donohue, à Clermont, a fêté avec grandes pompes, en fin de semaine dernière, son 50^e anniversaire dans l'industrie du papier.

Durant deux jours, les portes de l'usine ont été ouvertes aux étudiants de Charlevoix. Samedi dernier, la population tout entière a été invitée à faire le tour des installations. En tout, 7,000 personnes ont visité le moulin au cours de ces trois jours.

Le samedi, en soirée, la compagnie a loué l'arena de Clermont pour présenter un spectacle du chœur "V'la le bon vent" et faire tirer des voyages en Floride, des télévisions en couleur et des souffleurs à neige.

C'est en 1929 que l'usine de Clermont fut construite. A cette époque, la compagnie Murray Bay Paper Company a fait construire les deux premières machines à papier. La Donohue Brothers a acquis le contrôle de l'entreprise en 1933. En 1958, on a fait aménager une troisième machine à papier. En 1964, la compagnie faisait

franchiser son nom, sous la raison sociale La compagnie Donohue Ltée. En 1967, on installait une quatrième machine à papier, alors qu'en 1971, on mettait en marche une usine de pâte mécanique.

Derrière ces cérémonies du 50^e anniversaire, il y avait, bien sûr, une tentative de rapprochement de la compagnie à l'égard de ses employés. En effet, les deux parties viennent à peine de sortir d'une longue grève de sept mois.

Un aussi long conflit de travail laisse des plaies et on veut tenter de cicatriser ces effets au plus tôt. D'ailleurs, du côté de la compagnie, on ne cache pas le fait, qu'en dehors de cet anniversaire, il y avait une tentative pour créer des liens avec les employés. Le directeur des relations industrielles de la compagnie à Clermont, M. Roger Lortie, parlait hier d'une occasion pour accentuer les communications entre les cadres et les employés. Toujours aux dires de M. Lortie, il devrait y avoir d'autres gestes de posés dans le futur.

Si les conséquences d'une grève sont toujours sérieuses pour une ré-

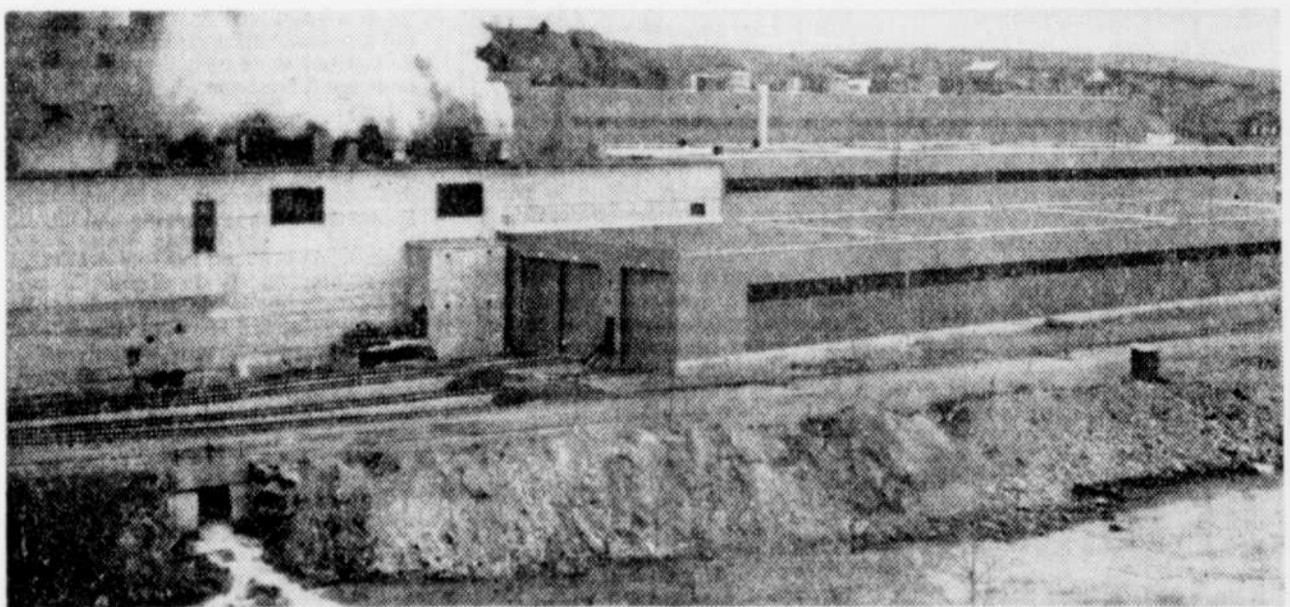
gion, il faut dire que dans un milieu aussi restreint que Charlevoix, c'est encore plus grave.

Les opérations de la compagnie Donohue constituent l'épine dorsale de l'économie régionale. Avec ses 700 employés en usine et les 500 travailleurs en forêt, la Donohue est le principal employeur de la région, qui compte sur une main-d'oeuvre active d'un peu plus de 12,000 personnes.

Au cours des dix dernières années, Donohue a investi 62 millions de dollars dans Charlevoix, dont 25 millions de dollars pour la construction d'une quatrième machine à papier.

Selon les chiffres rendus publics lors de ces cérémonies du 50^e anniversaire, toujours sur une période de dix ans, l'entreprise a versé 200 millions de dollars en salaires et bénéfices marginaux, trois millions de dollars en taxes municipales et scolaires, un million de dollars aux organismes du milieu, 45 millions de dollars en achats aux coopératives de la région et 10 millions de dollars en achats de tout genre.

Quand Donohue est malade, Charlevoix tousse.



Une partie de l'usine Donohue, à Clermont.

Voici pourquoi les diamants Birks vous coûtent moins cher

- Les acheteurs de Birks sont des gemmologues professionnels qui fréquentent les marchés mondiaux et achètent à la source en très grande quantité.
- Nous fabriquons les bagues à diamants dans nos propres ateliers, réalisant ainsi une économie supplémentaire dont nos clients bénéficient.
- Le fait que nous achetons et vendons plus de diamants que quiconque au Canada réduit nos coûts — et aussi les vôtres!
- Certains magasins ne révèlent pas toutes les caractéristiques de leurs diamants, comme le carat, par exemple. Birks vous donne tous les détails — avec précision.
- Il arrive que le prix d'un diamant réduit de 40% dans d'autres magasins soit encore plus élevé que le prix régulier chez Birks — pour le même diamant.

Donnez-vous la peine d'aller voir ailleurs et comparez. Nous sommes sûrs qu'après cela vous serez content de revenir chez Birks.

les **Diamants Birks**

ont l'éclat de l'amour

Pour se rapprocher davantage de ses abonnés et se mieux adapter à l'évolution rapide de la technologie, Québec-Téléphone modifie la structure de ses régions administratives. Ce nouveau appel à la formation de trois modules spécialisés: les services aux clients, la communication, le réseau extérieur.

Monsieur Robert Duchesne, gérant général de l'exploitation, Côte-Nord, présente aujourd'hui l'équipe qui articulera cette présence dynamique de Québec-Téléphone en région.

QUÉBEC-TELEPHONE



JULES-M. LABRIE
gérant, équipement
de communication



JEAN-LUC DRAPEAU
gérant, services
aux clients



ROSAIRE LANDRY
gérant, réseau
extérieur



ROBERT BOUCHER
gérant, services
aux abonnés, Sept-Îles

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

en bref

Assemblée annuelle

MONTMAGNY — L'assemblée annuelle de l'Hôtel-Dieu de Montmagny aura lieu ce soir (mardi), à 20h, à l'hôpital même. Il s'agit d'une réunion à laquelle la population en général peut participer.

Exposition

SEPT-ÎLES — Du 30 novembre au 2 décembre, les salons de l'hôtel Sept-Îles seront le cadre d'une exposition d'œuvres d'art organisée par Art Conseil Inc. et Minigal Galerie d'art de Montréal. Les œuvres présentées au public de 11h à 22h permettront de voir, notamment, des tableaux de Suzor-Côté, Jacurto, Fortin, Rinfret et bien d'autres peintres canadiens de renommée internationale. A coup sûr, une manifestation artistique (et commerciale) à ne pas manquer.

Photographie aérienne

SEPT-ÎLES — Me Yvan Vigneault, responsable du bureau régional de l'Office de la protection du consommateur, tient à rappeler leurs droits aux consommateurs qui sont sollicités par un vendeur itinérant offrant une ou des photographies aériennes de leur demeure. Ce dernier, signale Me Vigneault, doit posséder un permis de l'Office de la protection du consommateur. De plus, pour un montant supérieur à \$25, le vendeur doit fournir un contrat écrit. Pour de plus amples informations, il faut téléphoner au 968-8581.

Ambulance Saint-Jean

BEAUCEVILLE — A l'occasion de la réunion annuelle de l'état-major régional de l'Ambulance Saint-Jean qui se tiendra à l'école polyvalente Saint-François de Beauceville-Ouest, dimanche prochain, les représentants de la Sûreté du Québec, de la Protection civile et une équipe médicale d'urgence des Forces canadiennes de Valcartier feront un exposé de leur rôle respectif lors d'un sinistre d'envergure. Les discours s'intégreront au programme de la journée qui comportera aussi un colloque sur les règlements de la brigade ambulancière Saint-Jean, un atelier consacré aux fonctions particulières des moniteurs en secourisme et une démonstration pratique de l'efficacité d'urgence des quatre organismes représentés.

Rencontre importante

DONNACONA — Dans le cadre de sa tournée régionale, c'est jeudi prochain que le Comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier rencontrera les dirigeants de la compagnie Domtar Inc., division de Donnacona. Cette rencontre a pour but de remettre un rapport complet de l'étude avant-projet effectuée par un groupe de travail du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Ce sera la première rencontre entre ces deux groupes depuis la mise sur pied du comité de la Jacques-Cartier.

Dépenses inadmissibles

PORTNEUF — Pour l'exercice financier 1978-1979, la Commission scolaire régionale Tardivel, dans le comté de Portneuf, a effectué des dépenses inadmissibles totalisant la somme de \$447,500. Le commissaire Léopold Mercure, de Saint-Basile, a proposé d'accepter l'autonomisation de ces dépenses et il a reçu l'appui unanime du conseil des commissaires.

Réélu pour un cinquième terme

CAP-SANTE — Le maire de Neuville, M. P.-E. Drolet, a été réélu pour un cinquième mandat au poste de préfet du conseil de comté de Portneuf. M. Drolet a été réélu sans opposition, lors de la dernière assemblée que tenait cette municipalité en 1979. Les autres membres complétant le comité administratif sont MM. Vincent Barrette, maire de Saint-Augustin, Alcide Rochette, premier magistrat de Saint-Marc-des-Carières, Gérard Piché, de Portneuf-Station, et Jules Carpentier, de Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge. Me Yvan Genest demeure secrétaire-trésorier de la corporation.

\$1,997,092 en construction

BAIE-SAINT-PAUL — La municipalité de Baie-Saint-Paul a connu une année record dans le domaine de la construction domiciliaire. En effet, 49 maisons et sept chalets ont augmenté l'évaluation municipale à \$1,997,092 pour la seule année en cours. La municipalité est en train de devenir l'endroit où l'on se bâtit puisque la ville ne dispose que de peu de terrains vacants. Quant à Rivière-du-Gouffre, elle devrait devenir un lieu de résidence plus populaire au fil des années.

Expositions

EDMUNDSTON — M. Richard Therrien, animateur socio-culturel du centre universitaire Saint-Louis-Mallet, à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, annonce la reprise des activités à la Galerie Colline. Il lance une invitation à toutes les personnes qui voudraient exposer à la galerie avant Noël de communiquer avec lui au centre universitaire, 737-8804. Quelques activités sont déjà prévues après les Fêtes. A compter du 14 janvier, on pourra voir les photos de Jacques Paulin et Gilles Savoie qui forment l'exposition Couleurs d'Acadie. Le comité de la Galerie Colline organise un concours pour les photographes amateurs. Trois prix seront attribués à ceux qui présenteront les meilleures photos. On devra soumettre celles-ci à M. Therrien au plus tard le 21 janvier. Il y aura par la suite une exposition des photos du 24 janvier au 3 février. On invite le public à participer en grand nombre.



Un gros lot

M. et Mme Gilles Trottier, de Sainte-Marie de Beauce, ont décroché la jolie somme de \$50,000 au dernier tirage de la Mini (16 novembre). M. Trottier et son épouse se sont présentés ces jours derniers au siège social de Loto-Québec pour y recevoir leur chèque.

Une famille vietnamienne au terme d'un voyage de 8 mois

par **Gérald OUELLET**

Le comité de parrainage des réfugiés de la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré a accueilli, en fin de semaine, les six membres de la famille Siten Ngo, famille indochinoise dont elle aura la charge.

Comme l'indiquait le président du comité de parrainage M. Jacques Bédard, il s'agit d'une famille en provenance du nord d'Haiphong, au Vietnam. M. Ngo et les membres de sa famille ont quitté le Vietnam en avril dernier à bord d'un voilier où 180 personnes avaient pris place pour fuir le pays. Après 30 jours en mer, ils ont accosté à Hong-Kong sans avoir subi des actes de piraterie. Dans des conditions normales, il faut trois jours pour effectuer ce voyage.

Cette famille de six personnes, le père de 59 ans, la mère de 40 ans et les quatre enfants de 16 à 22 ans, est arrivée il y a 15 jours à Edmonton. Elle a ensuite été accueillie à Sainte-Foy par les membres du comité de parrainage qui avait pour la circonstance loué un autobus. L'arrivée à Sainte-Anne-de-Beaupré a fait l'objet d'une réception à l'hôtel de ville. Les autorités civiques et religieuses participaient à cette réception.

Comme le soulignait M. Jacques Bédard, le comité formé de 13 membres avait pour objectif de recueillir des fonds pour préparer la venue de cette famille. A ce jour, le comité a recueilli \$14,000 et escompte en recevoir davantage puisque la campagne est toujours en cours.

M. Bédard nous a également indiqué que son comité projetait la tenue d'une assemblée publique dans le but de sensibiliser toute la population aux

problèmes des réfugiés. La famille Ngo occupe un logement meublé qui est situé sur l'avenue Royale. Le comité de soutien s'occupe de leur fournir la nourriture et de les familiariser avec les coutumes de l'endroit.

On se rappelle que c'est au cours du mois de septembre dernier que les membres de la fabrique de la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré, par l'entremise du père-curé Jean-Paul Labonté, ont annoncé aux paroissiens la

formation d'un comité de parrainage des réfugiés indochinois. Ce projet communautaire a été formé en tant que oeuvre humanitaire à laquelle les paroissiens de Sainte-Anne de Beau-pré se devaient de participer.



Les six membres de la famille Siten Ngo, à leur arrivée à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Aide à l'exportateur éventuel qui sait se prévaloir de nos services.

Vous avez avantage à connaître cet homme. Il donnera des conseils financiers sûrs à l'entreprise qui veut aller de l'avant... et exporter, notamment en ce qui concerne des marchés, les échéanciers et les risques à couvrir. L'agent régional de la SEE se fera un plaisir d'aider l'exportateur éventuel. En plus de vous faire connaître nos propres services financiers et ceux de votre banque, il peut aussi vous renseigner sur les programmes d'aide fédéraux et provinciaux. Nous essayons de vous faciliter la tâche en vous offrant notre expérience et nos services personnalisés. Communiquez avec la SEE. Une entreprise commerciale du gouvernement du Canada.

EXPORTATION CRÉE DES EMPLOIS
Société pour l'expansion des exportations

Prêts à long terme. Assurances-cautionnement et assurances-crédits. Garanties d'investissement.
Ottawa · Toronto · Montréal · Vancouver · Halifax

800 Place Victoria
C.P. 124
Succursale postale four de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1C3
Tél. (514) 878-1881
Télex: 05-25618



Jacques Daignault
Vice-président adjoint
Région de l'Est

EXPORTATION

RENOVATEUR DE BAIGNOIRS

LAVABOS - TOILETTES

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

(418) 524-5391

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer
647-3333
et vous abonner au journal
LE SOLEIL

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

Les employés municipaux mettent fin à leur grève de 8 jours, à Montmagny

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Les 23 employés manuels et de bureau des services municipaux de Montmagny ont repris le travail hier matin, après un débrayage de huit jours.

Le maire de la ville, le Dr Cajetan Gauthier, a confirmé la signature d'un nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans, qui accorde aux employés syndiqués avec la CSD les deux revendications à la source du déclenchement de la grève, soit l'abandon des sous-contrats et du temps supplémentaire obligatoire.

Le règlement intervenu comporte d'une part une protection complète des fonctions actuellement accomplies par les employés municipaux. Ce travail ne pourra pas être effectué par voie de sous-contrats, comme la partie patronale en avait manifesté l'intention.

D'autre part, une autre mésentente

qui avait conduit à l'impasse, c'est celle du temps supplémentaire, que l'administration municipale voulait rendre obligatoire. Comme c'était déjà le cas pour les neuf employés de bureau, les 14 employés manuels bénéficieront désormais d'une clause stipulant que le travail supplémentaire sera volontaire.

Accrochage

Selon le président du syndicat, M. Maurice Coulombe, il s'en est fallu de peu que le conflit de travail ne s'engage dans un durcissement, plutôt que dans une voie de règlement jeudi dernier.

Alors que les policiers municipaux venaient de recevoir leur paie bimensuelle, les employés municipaux en grève ont cru devoir bénéficier du même traitement, de la part des autorités municipales.

Mais ils se sont plutôt butés à une interdiction d'accès aux locaux admi-

nistratifs de la ville, que les policiers municipaux étaient chargés de faire observer. Il y a eu un court accrochage. Mais tout s'est terminé sans incident majeur, et sans que les grévistes n'obtiennent le paiement des salaires dus.

Hausse salariales

La question salariale n'était pas impliquée dans le conflit de travail. Ce point avait préalablement fait l'objet d'une entente.

En vue du renouvellement de leur convention collective de travail échu depuis le 1er mai dernier, les employés municipaux en étaient arrivés à un accord de principe sur un contrat de trois ans prévoyant les hausses et conditions suivantes: une première augmentation de 10 pour 100 avec effet rétroactif pour la première année; une hausse de 9,5 pour 100 pour la deuxième année; enfin la réouverture du contrat de travail, avec droit de grève, pour la troisième année.



Dr Arthur Richard, M. Réal Paradis et le Dr Jacques Demers.

Dimanche prochain sera un jour de visite, à l'hôpital de Montmagny

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — La vocation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny se précise, celle de devenir un centre de référence pour la région de Montmagny. Ce qui a entraîné la venue de plusieurs médecins spécialisés et des transformations visant à améliorer les services médicaux et paramédicaux offerts à la population de la région.

C'est ce dont l'on pourra se rendre compte, dimanche prochain, entre 13h et 16h, alors que les nouveaux départements seront ouverts au public et que les nouvelles installations leur seront expliquées par le personnel.

Cette initiative a été annoncée à la presse par le président de la corporation administrative de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le Dr Jacques Demers, le directeur général, M. Réal Paradis, et le responsable du département de santé communautaire, le Dr Arthur Richard.

Soins intensifs

Au cours des dernières années, plusieurs départements de l'hôpital de Montmagny ont augmenté leurs effectifs, tandis que d'autres ont été réaménagés ou créés de toute pièce, comme le sera bientôt un nouveau département de soins intensifs.

Impliquant un budget supplémentaire de \$180,000, qui permettra l'installation de cinq nouveaux lits et l'embauche d'une douzaine d'employés et de deux internes, le nouveau service a été approuvé par les autorités gouvernementales. Il entrera en service au début de l'été prochain. Il est destiné aux grands malades provenant de la cardiologie, de la chirurgie et autres, qui nécessitent une surveillance et des soins tout particuliers.

Au nombre des autres services, les trois porte-parole de l'Hôtel-Dieu ont notamment mentionné le service de buanderie, qui dessert maintenant trois institutions hospitalières de la

région, soit l'hôpital de Montmagny et ses 150 lits, le CLSC de Trois-Saumons et ses 40 lits, ainsi que le Foyer d'Youville de Montmagny et ses 112 lits.

Ils ont également fait état de l'installation d'un laboratoire pourvu d'un appareil capable d'effectuer 29 examens en 40 secondes, ainsi que de la création d'un service de physiothérapie maintenant accrédité par la Commission des accidents du travail, et d'un service de réhabilitation respiratoire, qui a été greffé au département d'inhalothérapie.

A quoi s'est ajouté un département de santé communautaire, disposant d'un budget de fonctionnement de \$849,000, qui coordonne la recherche des besoins et des soins de santé, entre autres au niveau scolaire, infantile, maternel, des soins à domicile, de santé au travail, de la nutrition et d'hygiène dentaire, avec les CLSC de Trois-Saumons, Saint-Pamphile et Montmagny-Sud.

Spécialités

En fonction de cette nouvelle vocation de centre de référence pour la région de Montmagny, l'Hôtel-Dieu de Montmagny a bénéficié de la politique du ministère des Affaires sociales visant à offrir des services spécialisés à la population qui vit en périphérie des grands centres.

Ce qui a favorisé l'augmentation des effectifs de l'équipe médicale par la venue de chirurgiens, d'orthopédistes, d'un gynécologue, de radiologistes, d'un pathologiste, d'un anesthésiste et de psychiatres, qui sont maintenant installés en permanence à Montmagny.

L'équipe médicale compte donc maintenant, en outre des spécialistes consultants, 16 médecins spécialisés, dont trois en chirurgie, deux en orthopédie, un en gynécologie, deux en radiologie, deux en psychiatrie, deux en anesthésie, un en pathologie,

deux en hygiène publique et un interne.

Des démarches sont présentement en cours en vue d'ajouter d'autres spécialités.

Utilisation

Selon les représentants de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, la population régionale n'utilise toutefois pas au maximum tous ces services offerts par leur centre hospitalier.

On a jugé que ce phénomène est attribuable à un manque d'information auprès de la population en général.

C'est pourquoi les autorités de l'hôpital ont décidé d'organiser la journée de visite publique de dimanche prochain, le 2 décembre.

Il sera alors possible de parcourir le département de psychiatrie, le service social, les salles d'opération, les laboratoires, ainsi que les locaux de radiologie, d'urgence, d'électrocardiographie, d'inhalothérapie, de physiothérapie, de buanderie, de stérilisation centrale et de santé communautaire.

De plus, des informations seront disponibles sur la pharmacie, les archives, l'admission, les divers syndicats, le club social des employés et autres rouages administratifs de l'hôpital.

De fait, l'importance de cette institution à Montmagny révèle, a-t-on souligné, par un budget annuel de plus de \$7,5 millions, un effectif de 445 employés dont 325 sont permanents, ainsi qu'un personnel de 32 médecins actifs, dont 16 sont des spécialistes.

Incidentement, a-t-on rappelé, l'Hôtel-Dieu de Montmagny tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui même, à 20h, à l'hôpital.

En raccourci

Hold-up à Lévis

Hier, vers 17h35, un individu a rendu une visite pour le moins désagréable à un commerçant de la rue Saint-Georges, à Lévis. Armé d'un revolver, un cagoulard s'est fait remettre \$160 à l'accommodation Saint-Georges. Les policiers n'ont pu retrouver la trace de l'individu qui a pris la fuite à pied.

Elu à Saint-Gervais

SAINT-GERVAIS (G.P.) — M. Odilon Bilodeau a été élu conseiller municipal avec une majorité de 27 voix, dimanche dernier, à Saint-Gervais de Bellechasse, 678 électeurs, sur une possibilité d'environ 1.200 soit allés aux urnes. M. Bilodeau a recueilli 351 votes, alors que son adversaire, Mme Gemma

Tanguay, en a eu 324. Trois bulletins ont été rejetés. Le nouveau conseiller occupe un poste qui a été laissé vacant, le 28 octobre dernier, lors de la démission de Raymond Boutin; ce dernier ayant alors quitté un siège de conseiller municipal pour être élu à la mairie. Le mandat de M. Bilodeau se terminera donc à l'automne de 1980.

Télévision communautaire

LEVIS (G.P.) — L'équipe de la télévision communautaire sur la Rive-Sud présente, cette semaine, un dossier sur le viol ainsi qu'un reportage traitant d'une manifestation un peu spéciale devant le Parlement de Québec. L'heure d'émission hebdomadaire est diffusée d'abord le mercredi, à compter de 19h, puis répétée le jeudi, à 17h30 et

le dimanche à 11h. Le dossier sur le viol a été préparé par CV-Pop de la Rive-Sud et montre les mythes véhiculés autour du viol, des mythes qui sont associés à des procédures encore rigides ne faisant que perpétuer la normalisation sociale du viol. Le reportage qui sera diffusé lors de la même émission, sera intitulé "une drôle de manif".

Nouveaux conseillers

SAINT-DAVID (G.P.) — Mme Lise Brochu-Asselin et M. Auguste Roy ont été élus sans opposition, dimanche dernier, au conseil municipal de Saint-David-de-l'Aubervivère. Comme conseillers municipaux, ils compléteront les mandats de MM. Landry et Douville, qui ont démissionné pour des raisons de surcroît de travail, le mois dernier.

Voici pourquoi les diamants Birks vous coûtent moins cher

- Les acheteurs de Birks sont des gemmologues professionnels qui fréquentent les marchés mondiaux et achètent à la source en très grande quantité.
- Nous fabriquons les bagues à diamants dans nos propres ateliers, réalisant ainsi une économie supplémentaire dont nos clients bénéficient.
- Le fait que nous achetons et vendons des diamants que quiconque au Canada réduit nos coûts — et aussi les vôtres!
- Certains magasins ne révèlent pas toutes les caractéristiques de leurs diamants, comme le carat, par exemple. Birks vous donne tous les détails — avec précision.
- Il arrive que le prix d'un diamant réduit de 40% dans d'autres magasins soit encore plus élevé que le prix régulier chez Birks — pour le même diamant.

Donnez-vous la peine d'aller voir ailleurs et comparez. Nous sommes sûrs qu'après cela vous serez content de revenir chez Birks.

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour

Dans Beauce-Nord, 4 municipalités ont obtenu près de \$11 millions

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — En 1979, les municipalités de Frampton, de Saint-Joseph, de Beauceville et de Saint-Louis-de-Pintendre, dans la circonscription de Beauce-Nord, se sont vu attribuer des subventions totalisant près de \$11 millions à l'intérieur du programme PAIRA, sans compter les demandes de municipalités qui sont encore à l'étude et qui devraient débloquer sous peu.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, M. Adrien Ouellette, en précisant que le programme PAIRA a pour objectif de doter les municipalités répondant à certaines normes de densité de population de services d'aqueduc et d'égouts.

Selon M. Ouellette la contribution

gouvernementale pouvant atteindre 75 pour 100 du coût total du projet, il en ressort que ce programme est aussi très bénéfique pour l'économie puisqu'il stipule que les municipalités doivent utiliser de l'équipement fabriqué au Québec dans toute la mesure du possible, ce qui crée un effet d'entraînement important de l'économie.

Les municipalités qui ont bénéficié de ces subventions se totalisant à \$10,898,697 sont:

Frampton \$2,765,280 pour la modernisation de son réseau d'aqueduc et d'égouts, dont les travaux sont en voie d'être complétés.

Saint-Joseph \$3,316,250 pour la réalisation de travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluvial dans divers secteurs de la localité.

Beauceville \$1,130,237 pour trois

projets visant à effectuer des travaux d'aqueduc et d'égouts dans divers secteurs de la municipalité.

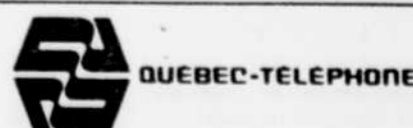
Saint-Louis-de-Pintendre \$3,686,930 pour la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égouts dans le secteur du lac Baie d'Or (\$2,029,700) et des travaux au collecteur municipal pour lequel la subvention vient d'être portée à \$1,657,230.

M. Adrien Ouellette a conclu ses remarques en mentionnant que ces sommes importantes versées à quatre municipalités de la circonscription de Beauce-Nord étaient justifiées et compensaient l'extrême négligence des gouvernements précédents dans le domaine des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Il a assuré ses électeurs qu'il continuera ses démarches pour que la circonscription de Beauce-Nord puisse bénéficier au maximum du programme PAIRA.

Pour se rapprocher davantage de vos abonnés et se mieux adapter à l'évolution rapide de la technologie, Québec-Téléphone modifie la structure de ses régions administratives. Ce nouveau appel à la formation de trois nouvelles spécialités: les services aux clients, la communication, le réseau externe.

Monsieur Robert Duchesne, gérant général de l'exploration, Côte-Nord, présente aujourd'hui l'équipe qui officiera cette présence dynamique de Québec-Téléphone en région.



JULES-M. LABRIE
gérant, équipement
de communication



JEAN-LUC DRAPEAU
gérant, services
aux clients



ROSAIRE LANDRY
gérant, réseau
extérieur



ROBERT BOUCHER
gérant, services
aux abonnés, Sept-Îles

en bref

Assemblée annuelle

MONTMAGNY — L'assemblée annuelle de l'Hôtel-Dieu de Montmagny aura lieu ce soir (mardi), à 20h, à l'hôpital même. Il s'agit d'une réunion à laquelle la population en général peut participer.

Exposition

SEPT-ÎLES — Du 30 novembre au 2 décembre, les salons de l'hôtel Sept-Îles seront le cadre d'une exposition d'œuvres d'art organisée par Art Conseil Inc. et Minigal Galerie d'art de Montréal. Les œuvres présentées au public de 11h à 22h permettront de voir, notamment, des tableaux de Suzor-Côté, Iacurto, Fortin, Rinfret et bien d'autres peintres canadiens de renommée internationale. A coup sûr, une manifestation artistique (et commerciale) à ne pas manquer.

Photographie aérienne

SEPT-ÎLES — Me Yvan Vigneault, responsable du bureau régional de l'Office de la protection du consommateur, tient à rappeler leurs droits aux consommateurs qui sont sollicités par un vendeur itinérant offrant une ou des photographies aériennes de leur demeure. Ce dernier, signale Me Vigneault, doit posséder un permis de l'Office de la protection du consommateur. De plus, pour un montant supérieur à \$25, le vendeur doit fournir un contrat écrit. Pour de plus amples informations, il faut téléphoner au 968-8581.

Ambulance Saint-Jean

BEAUCEVILLE — A l'occasion de la réunion annuelle de l'état-major régional de l'Ambulance Saint-Jean qui se tiendra à l'école polyvalente Saint-François de Beauceville-Ouest, dimanche prochain, les représentants de la Sûreté du Québec, de la Protection civile et une équipe médicale d'urgence des Forces canadiennes de Valcartier feront un exposé de leur rôle respectif lors d'un sinistre d'envergure. Les discours s'intégreront au programme de la journée qui comportera aussi un colloque sur les règlements de la brigade ambulancière Saint-Jean, un atelier consacré aux fonctions particulières des moniteurs en secourisme et une démonstration pratique de l'efficacité d'urgence des quatre organismes représentés.

Rencontre importante

DONNACONA — Dans le cadre de sa tournée régionale, c'est jeudi prochain que le Comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier rencontrera les dirigeants de la compagnie Domtar Inc., division de Donnacona. Cette rencontre a pour but de remettre un rapport complet de l'étude avant-projet effectuée par un groupe de travail du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Ce sera la première rencontre entre ces deux groupes depuis la mise sur pied du comité de la Jacques-Cartier.

Dépenses inadmissibles

PORTNEUF — Pour l'exercice financier 1978-1979, la Commission scolaire régionale Tardivel, dans le comté de Portneuf, a effectué des dépenses inadmissibles totalisant la somme de \$447,500. Le commissaire Leopold Mercure, de Saint-Basile, a proposé d'accepter l'autonormalisation de ces dépenses et il a reçu l'appui unanime du conseil des commissaires.

Réélu pour un cinquième terme

CAP-SANTE — Le maire de Neuville, M. P.-E. Drolet, a été réélu pour un cinquième mandat au poste de préfet du conseil de comté de Portneuf. M. Drolet a été réélu sans opposition, lors de la dernière assemblée que tenait cette municipalité en 1979. Les autres membres complétant le comité administratif sont MM. Vincent Barrette, maire de Saint-Augustin, Alcide Rochette, premier magistrat de Saint-Marc-des-Carières, Gérard Piché, de Portneuf-Station, et Jules Carpentier, de Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge. Me Yvan Genest demeure secrétaire-trésorier de la corporation.

\$1,997,092 en construction

BAIE-SAINT-PAUL — La municipalité de Baie-Saint-Paul a connu une année record dans le domaine de la construction domiciliaire. En effet, 49 maisons et sept chalets ont augmenté l'évaluation municipale à \$1,997,092 pour la seule année en cours. La municipalité est en train de devenir l'endroit où l'on se bâtit puisque la ville ne dispose que de peu de terrains vacants. Quant à Rivière-du-Gouffre, elle devrait devenir un lieu de résidence plus populaire au fil des années.

Expositions

EDMUNDSTON — M. Richard Therrien, animateur socio-culturel du centre universitaire Saint-Louis-Maillet, à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, annonce la reprise des activités à la Galerie Colline. Il lance une invitation à toutes les personnes qui voudraient exposer à la galerie avant Noël de communiquer avec lui au centre universitaire, 737-8804. Quelques activités sont déjà prévues après les Fêtes. A compter du 14 janvier, on pourra voir les photos de Jacques Paulin et Gilles Savoie qui forment l'exposition Couleurs d'Acadie. Le comité de la Galerie Colline organise un concours pour les photographes amateurs. Trois prix seront attribués à ceux qui présenteront les meilleures photos. On devra soumettre celles-ci à M. Therrien au plus tard le 21 janvier. Il y aura par la suite une exposition des photos du 24 janvier au 3 février. On invite le public à participer en grand nombre.



Un gros lot

M. et Mme Gilles Trotter, de Sainte-Marie de Beauce, ont décroché la jolie somme de \$50,000 au dernier tirage de la Mini (16 novembre). M. Trotter et son épouse se sont présentés ces jours derniers au siège social de Loto-Québec pour y recevoir leur chèque.

Une famille vietnamienne au terme d'un voyage de 8 mois

par **Gérald OUELLET**

Le comité de parrainage des réfugiés de la paroisse de Sainte-Anne-Beaupré a accueilli, en fin de semaine, les six membres de la famille Siten Ngo, famille indochinoise dont elle aura la charge.

Comme l'indiquait le président du comité de parrainage M. Jacques Bédard, il s'agit d'une famille en provenance du nord d'Haiphong, au Vietnam. M. Ngo et les membres de sa famille ont quitté le Vietnam en avril dernier à bord d'un voilier où 180 personnes avait pris place pour fuir le pays. Après 30 jours en mer, ils ont accosté à Hong-Kong sans avoir subi des actes de piraterie. Dans des conditions normales, il faut trois jours pour effectuer ce voyage.

Cette famille de six personnes, le père de 59 ans, la mère de 40 ans et les quatre enfants de 16 à 22 ans, est arrivée il y a 15 jours à Edmonton. Elle a ensuite été accueillie à Sainte-Foy par les membres du comité de parrainage qui avait pour la circonstance nolisé un autobus. L'arrivée à Sainte-Anne-de-Beaupré a fait l'objet d'une réception à l'hôtel de ville. Les autorités civique et religieuse participaient à cette réception.

Comme le soulignait M. Jacques Bédard, le comité formé de 13 membres avait pour objectif de recueillir des fonds pour préparer la venue de cette famille. A ce jour, le comité a recueilli \$14,000 et escompte en recevoir davantage puisque la campagne est toujours en cours.

M. Bédard nous a également indiqué que son comité projetait la tenue d'une assemblée publique dans le but de sensibiliser toute la population aux

problèmes des réfugiés. La famille Ngo occupe un logement meublé qui est situé sur l'avenue Royale. Le comité de soutien s'occupe de leur fournir la nourriture et de les familiariser avec les coutumes de l'endroit.

On se rappelle que c'est au cours du mois de septembre dernier que les membres de la fabrique de la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré, par l'entremise du père-curé Jean-Paul Labonité, ont annoncé aux paroissiens la

formation d'un comité de parrainage des réfugiés indochinois. Ce projet communautaire a été formé en tant que oeuvre humanitaire à laquelle les paroissiens de Sainte-Anne de Beau-pré se devaient de participer.



Les six membres de la famille Siten Ngo, à leur arrivée à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

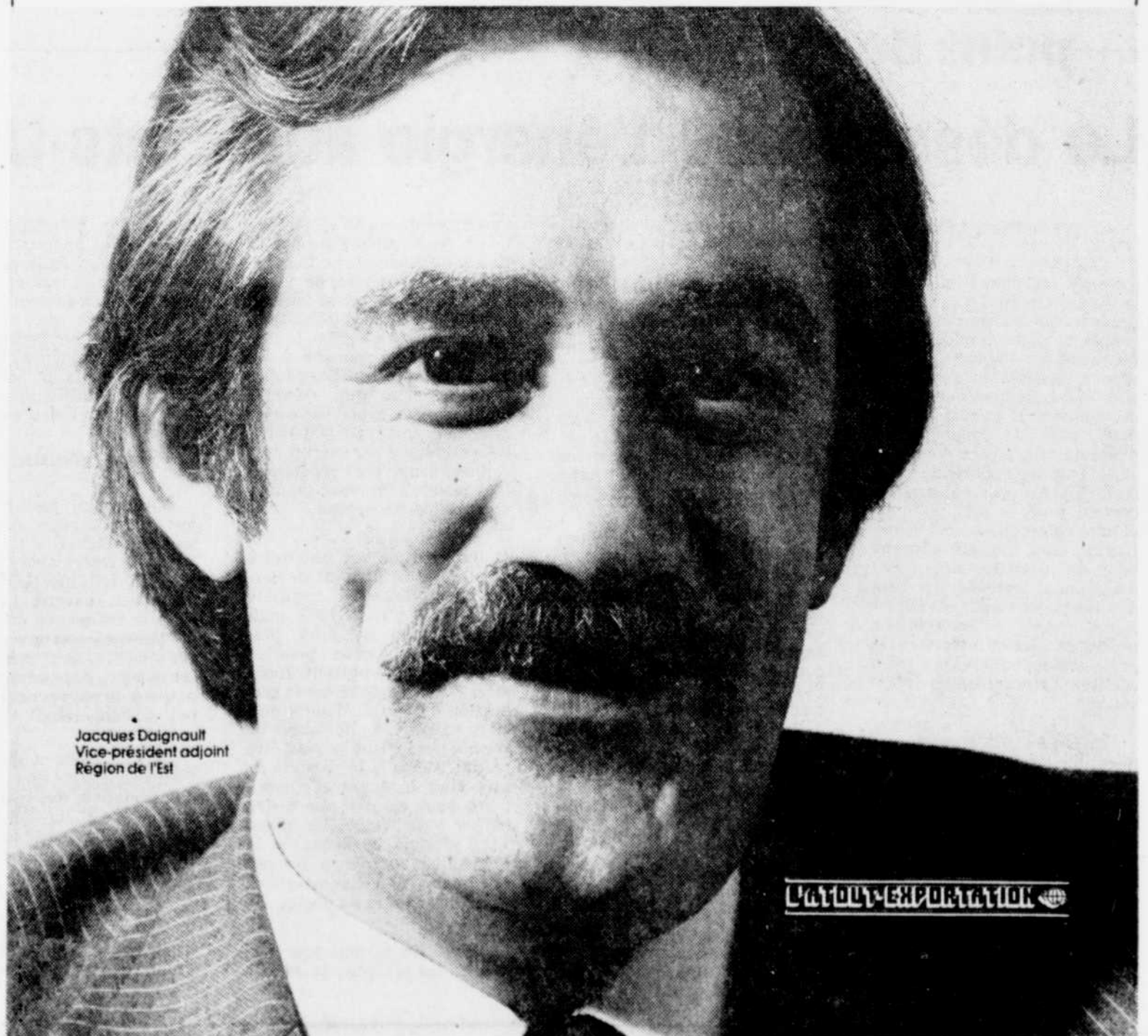
Aide à l'exportateur éventuel qui sait se prévaloir de nos services.

Vous avez avantage à connaître cet homme. Il donnera des conseils financiers sûrs à l'entreprise qui veut aller de l'avant... et exporter, notamment en ce qui concerne des marchés, les échéanciers et les risques à couvrir. L'agent régional de la SEE se fera un plaisir d'aider l'exportateur éventuel. En plus de vous faire connaître nos propres services financiers et ceux de votre banque, il peut aussi vous renseigner sur les programmes d'aide fédéraux et provinciaux. Nous essayons de vous faciliter la tâche en vous offrant notre expérience et nos services personnalisés. Communiquez avec la SEE. Une entreprise commerciale du gouvernement du Canada.

L'EXPORTATION CRÉE DES EMPLOIS
Société pour l'expansion des exportations

Prêts à long terme. Assurances-cautionnement et assurances-crédits. Garanties d'investissement. Ottawa · Toronto · Montréal · Vancouver · Halifax

800, Place Victoria
C.P. 124
succursale postale Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1C3
Tél.: (514) 878-1881
Télex: 05-25618



Jacques Daignault
Vice-président adjoint
Région de l'Est

UNIQUE EXPORTATION

RENOVATEUR DE BAIGNOIRS

LAVABOS - TOILETTES

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

(418)
524-
5391

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer

647-3333

et vous abonner au journal

LE SOLEIL

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUPRE (Rose-Aimée Girard)

A l'hôpital du Christ-Roi, le 26 novembre 1979, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Rose-Aimée Girard, épouse de M. Paul-Emile Beaupré. Elle demeurait au 3315, Martinière, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi à 10h. Départ du salon

J. Leo Bedard Enr. 1547, Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 9h50 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au crématorium Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres, belles-filles: M. et Mme Marcel Beaupré (Huguette Chabot), M. et Mme Gilles Chabot (Louissette Beaupré), M. et Mme Georges Beaupré (Lise Tremblay), M. et Mme Marc Beaupré (Fernande Poirier), M. et Mme Harold Beaupré (Estelle Gagnon); sa sœur Mme Elphège Duchesneau (Marie-Ange Girard); ses petits-enfants: Johanne, Joséée, Sylvie, Alain, Caroline, cousins et cousines. Pour renseignements: 842-1078. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

COULOMBE (Georges) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 novembre 1979, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Georges Couombe époux de dame Thérèse Rouleau. Il demeurait au 1293, avenue Royale, St-Laurent, I.O. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 29 novembre à 14h30. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc. 628 chemin Royal, St-Pierre, I.O.

à 14h15 pour l'église de St-Laurent I.O. et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Bruno, Benoit, François et José. Sa mère: Mme Laureat Couombe. Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Laurent Chabot (Lauréanna), M. et Mme Donald Charron (Gemma), M. et Mme Jean Chabot (Patricia), M. et Mme Armand Couombe, M. et Mme Léandre Hamonn (Yvette), M. et Mme Jacques Couombe, Mlle Regina Couombe, Mme Paul Doré (Berthe), Mlle Jeannette Couombe, M. et Mme Jean-Louis Couombe, M. et Mme Marie Couombe, Sœur Cécile Rouleau, Mlle Jeannette Rouleau, M. et e Henri Rouleau, M. et Mme Aimé Morin, M. et Mme Lucien Rouleau, Sœur Augustine Rouleau, M. et Mme Raymond Rouleau, M. et Mme Marc Rouleau, Mlle «Éline Rouleau». Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

COULOMBE (Jocelyne Bergeron) — A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 36 ans, est décédée accidentellement dame Jocelyne Bergeron, épouse de M. Denis Couombe. Elle demeurait au 140, Bellefleur, St-Redempteur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre, à 14h30. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Lée 2815, chemin des Quatre-Bourgeois à 14h15 pour l'église St-Louis-de-France et de là au crématorium Lépine Cloutier Lée. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa petite fille: Marie-Pierre, ses parents: M. et Mme Ligori Bergeron (Germaine Bélanger), ses beaux-parents: M. et Mme Georges-Henri Couombe, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Suzanne et Jean-Raymond Michaud, Evangéline et Jean Turgeon, Jeanne-Françoise et Paul-Emile Bolduc, Jean Bergeron et Pauline Fortin, René Bergeron et Céline Simard, Maurice Bergeron et Nicole Lalancette, Marie et Antoine Makdissi, André et Jean Guyard, Hélène Bergeron, Gilles Couombe, Danielle Couombe, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575, boul. St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371.

CROTEAU (Albert) — A St-Apollinaire Cte Lotbinière, le 26 novembre, à l'âge de 88 ans et 10 mois, est décédé M. Albert Croteau, fils de feu Ferdinand Croteau, et de feu Lucie Courcy. Il demeurait au 57 rue de l'Église, St-Apollinaire. Les funérailles auront lieu mercredi à 2h. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland, Dupuis Lée 36 rue de l'Église, St-Apollinaire à 15h50 pour l'église de St-Apollinaire, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa sœur, ses beaux-frères et sa belle-sœur, M. et Mme Adélaïde Bélanger, M. et Mme Oscar Bergeron, Mme Alfred Croteau. Ainsi que plusieurs neveux et nièces.

DESCROISELLES (Jacques) — A Québec, le 26 novembre 1979, à l'âge de 52 ans et 1 mois, est décédé M. Jacques Descroiselles, époux de dame Jeanne-d'Arc Paquet. Il demeurait au 354, 25e Rue. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 novembre 1979, à 14h. Départ du funérarium

de l'Anse 280, 8e Rue à 13h45 pour l'église St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Manon; sa belle-mère: Mme Philippe Paquet; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Rogers Descroiselles (Juliette Leclerc), M. Marcel Descroiselles, Mme Yvonne Paré, M. et Mme Yvonne-Raymond Boute (Marguerite), M. et Mme Lucien Barbeau (Thérèse), M. et Mme Philippe Paquet (Rita), Mme Madeleine Lachance, M. et Mme Léo Majord (Pauline), Mme Rita Genest, M. et Mme Alexandre Laberge (Gemma), M. et Mme Marcel Gignac (Yvonne), M. et Mme Claude Bateau (Gabrielle), M. et Mme Raymond Boucher (Diane), M. Clarence Paquet ainsi que de nombreux parents, amis, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Le corps sera exposé mardi à partir de 19h.

DORVAL (Roch)



A l'Hôpital général, le 24 novembre 1979, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roch Dorval, époux de dame Gabrielle (Gaby) L'Heureux. Il demeurait au 939, 3e Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre, à 9h. Départ du

Funerarium de l'Anse 280, 8e Rue à 8h55 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Denis Dorval (Marjo), M. et Mme Michel Dorval (Ginette), M. et Mme Benoit Dorval (Yvonne); ses petits-enfants: Chantale, Josée, Frédéric et Steve Dorval; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Damien Dorval, M. et Mme Paul Dorval, M. et Mme Georges Dorval, Mme Marguerite Girard, Mme Aline Paquet, M. et Mme Albert Blais (Anna), M. et Mme Aristide Légaré, Mlle Jacqueline Dégueuse, Mme Arthur L'Heureux Fortin (Hilda) de Senneterre et Abitibi, Mme Richard Thibodeau (Blanche), Mme Roméo Gendron (Alicie), M. et Mme Roméo L'Heureux, Mme Joseph Neaud (Yvonne), Mme Charles L'Heureux (Germaine), ainsi que plusieurs parents, amis, neveux et nièces, cousins et cousines.

FREEMAN (Arthur)



A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Arthur Freeman, trompettiste à l'Orchestre symphonique de Québec et professeur au Conservatoire de musique de Québec, époux de dame Lois Groth. Il demeurait au 380 chemin St-Louis, app. 807. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre 1979, à 11h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Lée 300 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église Chalmers Wesley United, rue Ste-Ursule et de là au crématorium Lépine-Cloutier Lée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Véronique et Nicole; ses parents: M. et Mme Robert Freeman, de Lantana, Floride; ses beaux-parents: M. et Mme Walter Groth, Palm Harbour, Floride; son frère, ses belles-sœurs et son beau-frère: M. et Mme Ernest Freeman de Boonville, New York, M. et Mme William Benzenberg de Ossining, New York. A la mémoire du défunt, une contribution à l'Orchestre symphonique de Québec serait appréciée. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

J. Bouchard & Fils Lée 1,740 rue Bardy (angle Canardière)

à 9h40, pour l'église de St-Pie X, et de là au cimetière de St-Férol les Neiges. Elle laisse dans le deuil ses 2 sœurs et son beau-frère, Jacqueline et Claudette, et M. Robert Tousignant. Le Foyer funéraire est ouvert de 2 à 5h, et de 7 à 10h. Jeudi ouverture à 8h30. Informations additionnelles à 529-9221.

LACHANCE (Madeleine)



A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Madeleine Lachance, fille de feu Philémon Lachance et de feu Yvonne Lalupille. Elle demeurait autrefois à Saint-Sauveur. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 novembre à 14h30. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Lée 990, 1ère Avenue à 14h15, pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Lachance (Jeanette Genest), M. et Mme Philippe Grosseau (Françoise), Mlle Rejeanne Lachance, M. et Mme Maurice Lortie (Marielle), M. et Mme Jean-Claude Lachance (Huguette Soucy), M. et Mme Denis Sharek (Louissette), ainsi que plusieurs tantes, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 529-3371.

LECLERC (Emile)

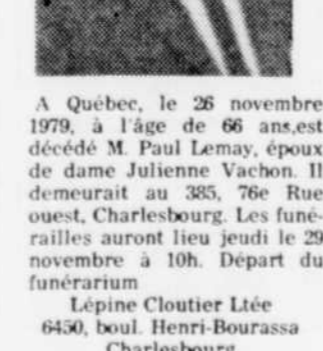


A Québec, le 26 novembre 1979, à l'âge de 92 ans et 6 mois, est décédé M. Emile Leclerc, époux de feu dame Marie-Anne Drolet. Il demeurait au 231 St-Jacques, Donnacona. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roméo Couture (Emilie), Mme Irène Leclerc Robion, le père Odilon Leclerc, p.b., M. et Mme Arsène Leclerc (Georgette Gignas), M. et Mme Roméo Valin (Blandine), M. et Mme Jules-E. Leclerc (Jacqueline Laplante), Mlle Colette Leclerc, Mlle Pauline Leclerc, son frère, M. et Mme Alfred Leclerc (Hélène Julien), M. et Mme Jules Drolet, Mme Joseph Drolet, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 novembre à 15h. Départ du funérarium

ROBITAILLE (Fernand) — A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Fernand Robitaille, fils de feu Alexandra Rioux. Il demeurait au 8380 Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre 1979 à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Lée 6450 Henri-Bourassa

à 9h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Il laisse dans le deuil son frère, ses sœurs, son beau-frère: M. René Robitaille, M. et Mme Adjudor Côté (Gabrielle), Mme Florian Cloutier (Gertrude), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

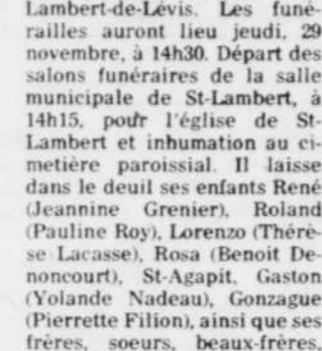


LEMAY (Paul)
A Québec, le 26 novembre 1979, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Paul Lemay, époux de dame Juliette Vachon. Il demeurait au 385, 76e Rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 novembre à 10h. Départ du funérarium

Mme Hilaire Lemay, M. et Mme Marcel Damours (Pauline), M. et Mme Marcel Lemay, M. et Mme René Gagnon (Hélène), M. et Mme Emile Vachon, M. et Mme Léo Lagrange, M. et Mme Valère Vachon, M. et Mme Léopold Vachon, M. et Mme Régis Asselin, M. et Mme Raymond Ménard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements, 529-3371.

MORIN (Aimé) — A l'Hôpital Ste-Monique, les Saules, le 26 novembre 1979, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Aimé Morin, époux de feu dame Alphonse Dubord. Il demeurait à St-Lambert-de-Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 29 novembre, à 14h30. Départ des salons funéraires de la salle municipale de St-Lambert, à 14h15, pour l'église de St-Lambert et inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants René (Jeanne Grenier), Roland (Pauline Roy), Lorenzo (Thérèse Lacasse), Rosa (Benoit Denoncourt), St-Agapit, Gaston (Yvonne Nadeau), Gonzague (Pierrette Filion), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Sous la direction de

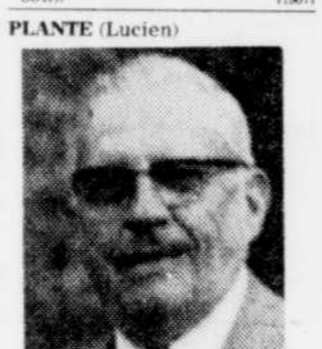
Gonzague Valois et Fils Enr. St-Isidore



A l'hôpital Laval, le 26 novembre 1979, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Murray Thériault, époux de dame Blanche Ayotte. Il est décédé après une longue maladie (leucémie), employé retraité du C.A.R.D.E. Il demeurait au 5025, 5e Avenue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi le 1er décembre 1979 à 14h à l'église St-Rodrigue. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa sœur, ses frères et belles-sœurs: Mme J.-C. Belliveau (Laura), M. et Mme J. Hector Thériault (Gilberte Belleau), M. et Mme Frank D. Thériault (Rose White), Mme Delia Houde, M. Ernest Ayotte, M. et Mme Henri Laramee (Alicie), Mme Laura Rivard, Mme Jeanne-d'Arc Morin, Mme Marie-Paule Ayotte, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Selon ses dernières volontés il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine Cloutier Lée pour crémation.

PAQUETTE (Léon-Arteme) — Dans l'avis de décès de M. Léon-Arteme Paquette, on aurait du aussi lire M. et Mme Paul-E. Gagnon (Noëlla Poisson).

PLANTE (Lucien)



A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Lucien Plante, administrateur, époux de dame Germaine Gagnon. Il demeurait au 1351 St-Cyrille ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre 1979, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Lée 975, Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Leslie Dolan (Denise), M. et Mme Claude Plante (Colette Roberge), M. Yvon Plante, M. et Mme Camille Lebon (Colette), M. et Mme André Plante (Jacqueline Laliberté), M. et Mme Michel Plante (Muriel Guay); ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Regina Plante, Mme Lucie Plante, Mme Estelle Plante, M. Maurice Gagnon, M. et Mme Roland Viau, Mme Fernande Langlois; ses petits-enfants: M. et Mme Rick, Johnny, Lynn, Danny Dolan, Paule, Alain Plante, Guylaine, Dominique, Bernard, François Plante, Denise, Michèle, Yves Lebon, Nathalie, Marie-Josée Plante; son arrière-petit-fils: Derek, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

ROBITAILLE (Fernand) — A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Fernand Robitaille, fils de feu Alexandra Rioux. Il demeurait au 8380 Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre 1979 à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Lée 6450 Henri-Bourassa

à 9h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Il laisse dans le deuil son frère, ses sœurs, son beau-frère: M. René Robitaille, M. et Mme Adjudor Côté (Gabrielle), Mme Florian Cloutier (Gertrude), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

SAVILLE (John) — A Québec, le 23 novembre 1979, à l'âge de 76 ans, est décédé M. John (Jack) Saville, époux de dame Anna Lemelin. Les funérailles auront lieu lundi à 10h à l'église St. Patrick. Départ de la Coop. fun. du Plateau 200 des Franciscains Québec

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belle-fille: Mlle Jean Saville, M. et Mme Michel Harney (Ann), M. et Mme Robert Saville (Lina Desbiens), M. et Mme Kevin Doherty (Carol), M. et Mme Max Brunner (Sandra); son frère: M. Frank Saville, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

TREMBLAY (Julie) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 23 novembre 1979, à l'âge de 44 ans, est décédée Mlle Julie Tremblay, fille de Monsieur Henri Tremblay et de dame Marie Tremblay. Elle demeurait à Sorel. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 novembre 1979, à 11h. Départ du funérarium

à 10h45 pour l'église St-Philippe de Clermont et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Fernand Simard (Thérèse Amqui, M. et Mme Jean-Roch Tremblay (Georgette) St-Joseph Alma, M. et Mme Camille Galarneau (Elise) Chibaugamau, M. et Mme Arthur Larouche (Aline) St-Honoré, M. et Mme Rosaire Tremblay (Ginette Gendron) Chicoutimi-Nord, M. Walter Tremblay, Clermont, Mlle Simonne Tremblay, Clermont. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

THÉRIAULT (Murray)



A l'hôpital Laval, le 26 novembre 1979, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Murray Thériault, époux de dame Blanche Ayotte. Il est décédé après une longue maladie (leucémie), employé retraité du C.A.R.D.E. Il demeurait au 5025, 5e Avenue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi le 1er décembre 1979 à 14h à l'église St-Rodrigue. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa sœur, ses frères et belles-sœurs: Mme J.-C. Belliveau (Laura), M. et Mme J. Hector Thériault (Gilberte Belleau), M. et Mme Frank D. Thériault (Rose White), Mme Delia Houde, M. Ernest Ayotte, M. et Mme Henri Laramee (Alicie), Mme Laura Rivard, Mme Jeanne-d'Arc Morin, Mme Marie-Paule Ayotte, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Selon ses dernières volontés il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine Cloutier Lée pour crémation.

PAQUETTE (Léon-Arteme) — Dans l'avis de décès de M. Léon-Arteme Paquette, on aurait du aussi lire M. et Mme Paul-E. Gagnon (Noëlla Poisson).

PLANTE (Lucien)



A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Lucien Plante, administrateur, époux de dame Germaine Gagnon. Il demeurait au 1351 St-Cyrille ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre 1979, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Lée 975, Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Leslie Dolan (Denise), M. et Mme Claude Plante (Colette Roberge), M. Yvon Plante, M. et Mme Camille Lebon (Colette), M. et Mme André Plante (Jacqueline Laliberté), M. et Mme Michel Plante (Muriel Guay); ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Regina Plante, Mme Lucie Plante, Mme Estelle Plante, M. Maurice Gagnon, M. et Mme Roland Viau, Mme Fernande Langlois; ses petits-enfants: M. et Mme Rick, Johnny, Lynn, Danny Dolan, Paule, Alain Plante, Guylaine, Dominique, Bernard, François Plante, Denise, Michèle, Yves Lebon, Nathalie, Marie-Josée Plante; son arrière-petit-fils: Derek, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

ROBITAILLE (Fernand) — A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Fernand Robitaille, fils de feu Alexandra Rioux. Il demeurait au 8380 Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre 1979 à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Lée 6450 Henri-Bourassa

à 9h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Il laisse dans le deuil son frère, ses sœurs, son beau-frère: M. René Robitaille, M. et Mme Adjudor Côté (Gabrielle), Mme Florian Cloutier (Gertrude), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

SAVILLE (John) — A Québec, le 23 novembre 1979, à l'âge de 76 ans, est décédé M. John (Jack) Saville, époux de dame Anna Lemelin. Les funérailles auront lieu lundi à 10h à l'église St. Patrick. Départ de la Coop. fun. du Plateau 200 des Franciscains Québec

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belle-fille: Mlle Jean Saville, M. et Mme Michel Harney (Ann), M. et Mme Robert Saville (Lina Desbiens), M. et Mme Kevin Doherty (Carol), M. et Mme Max Brunner (Sandra); son frère: M. Frank Saville, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

TREMBLAY (Julie) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 23 novembre 1979, à l'âge de 44 ans, est décédée Mlle Julie Tremblay, fille de Monsieur Henri Tremblay et de dame Marie Tremblay. Elle demeurait à Sorel. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 novembre 1979, à 11h. Départ du funérarium

à 10h45 pour l'église St-Philippe de Clermont et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Fernand Simard (Thérèse Amqui, M. et Mme Jean-Roch Tremblay (Georgette) St-Joseph Alma, M. et Mme Camille Galarneau (Elise) Chibaugamau, M. et Mme Arthur Larouche (Aline) St-Honoré, M. et Mme Rosaire Tremblay (Ginette Gendron) Chicoutimi-Nord, M. Walter Tremblay, Clermont, Mlle Simonne Tremblay, Clermont. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

le monde

Les 157 occupants du 707 pakistanais ont tous péri

DJEDDAH (AP) — Les 157 occupants d'un avion de ligne pakistanaise qui ramenaient des pèlerins de La Mecque ont trouvé la mort aux premières heures de la matinée d'hier, lorsque leur appareil a pris feu et a explosé avant de s'écraser au sol, peu après avoir décollé de Djeddah.

Le Boeing 707 s'est écrasé 35 minutes après avoir décollé de Djeddah, sur la Mer Rouge. Son pilote a eu le temps d'expliquer par radio que l'appareil était en feu et il a lancé un appel de détresse avant que les communications soient coupées. L'avion s'est abattu à une

centaine de kilomètres au nord-est de Djeddah, dans une zone désertique et montagneuse difficile d'accès. Les débris se sont éparpillés sur une surface de huit kilomètres carrés. Des hélicoptères saoudiens ont dû être utilisés pour transporter sur place les équipes de secours.

Le cheik Abdallah Mahdi, président de l'administration de l'aviation civile saoudienne, a annoncé que les équipes de secours dépêchées sur les lieux de l'accident n'ont retrouvé aucun survivant.

"Blitz" de l'IRA à Belfast

BELFAST (d'après AP et UPI) — Vingt et une bombes au moins ont explosé, hier, à Belfast et dans d'autres localités d'Irlande du Nord en l'espace de 45 minutes. La police a qualifié cette série d'attentats de "blitz coordonné" de l'Armée républicaine irlandaise qui semble annoncer l'offensive de Noël.

La police a fait état de neuf blessés, dont un sérieusement. Deux bombes ont explosé dans des trains de banlieue qui venaient d'être évacués à la suite d'un avertissement téléphonique.

D'autres engins ont été désamorçés.

Un attentat dans un dépôt de pneus a provoqué un important incendie. Deux soldats britanniques figurent au nombre des blessés.



La police de Gainesville, en Floride, n'y est pas allée de main morte pour séparer des manifestants pro-iraniens et anti-iraniens qui se sont affrontés hier.

\$100,000,000 réclamés par les héritiers des victimes de l'écrasement de Mexico

MEXICO (AFP) — Les familles des victimes de la catastrophe aérienne de Mexico réclameront cent millions de dollars à la compagnie américaine "Western Airlines", propriétaire du DC-10 qui s'est écrasé au sol le 31 octobre dernier, faisant 75 morts (dont trois personnes tuées au sol) et plusieurs blessés.

La demande sera présentée au nom des familles par l'avocat américain Harold Sullivan, a-t-on indiqué dans la capitale mexicaine. Au cas où la "Western Airlines" refuserait de payer, l'avocat présenterait la demande aux autorités mexicaines.

La catastrophe aérienne, rappelle-t-on, avait remis à l'ordre du jour le problème de la sécurité de l'aéroport "Benito Juárez" de Mexico. Les spécialistes avaient notamment relevé la trop importante altitude de l'aéroport (2.240 mètres), insistant par ailleurs sur l'insuffisance et la mauvaise qualité de ses deux pistes (orientées toutes deux dans la même direction), ainsi que sur la vétusté de ses systèmes de radars.

Colombie: un désastre

BOGOTA (AFP) — Depuis 20 ans, la Colombie n'a jamais connu d'hiver aussi dramatique. Les pluies torrentielles, qui tombent depuis un mois, continuent de ravager le pays, tandis qu'un tremblement de terre a secoué tout le pays vendredi, entraînant la mort de 57 personnes. Il était encore impossible, hier, de connaître le nombre exact des victimes et l'ampleur des dégâts matériels provoqués par les inondations.

L'état d'urgence a été décrété à Bogota (près de 5 millions d'habitants) et 20,000 habitants des bidonvilles ont dû être évacués. Les producteurs de café estiment que le tiers de la récolte de café prévue pour le mois de mars sera perdu.

La population ne s'émeut plus devant les catastrophes. Hier, l'annonce officielle de l'ensevelissement de 100 mineurs dans une mine de charbon, à Mistrato (390 km au sud-ouest de Bogota), à la suite d'un glissement de terrain, est ainsi passée pratiquement inaperçue.

Dans le département de Santander (nord-est), le hameau du Playon n'est plus qu'un amas de ruines. Toutes les maisons ont été emportées, dimanche, par les eaux d'un fleuve en crue. Pour l'instant, 75 corps ont été dégagés des décombres, 2,000 sans-abri, en majorité des femmes et des enfants, attendent d'être évacués par hélicoptères. Des vivres et des

medicaments leur sont parachutés.

Dans la ville d'Armenai, capitale du département de Quindio, les opérations de destruction de maisons, ravagées par le tremblement de terre, se poursuivent encore.

Selon des sources officielles, la secousse tellurique et les inondations auraient af-

fecté 200,000 Colombiens. Quant aux dégâts matériels, ils se chiffrent, selon ces sources, par milliers de millions de dollars de pesos.

Hier, le président de la république, M. Julio Cesar Turbay, a convoqué une réunion d'urgence afin d'étudier la situation des milliers de sinistrés, en grande partie

des paysans, qui, demunis de tout, déambulent sans but dans les villes.

Dans les rues de la capitale, les habitants commentent avec fatalité les catastrophes naturelles qui viennent de s'abattre sur le pays, et les plus superstitieux évoquent le fait que 1980 est "une année bissextile".

Kim est inculpé en Corée

SEOUL (AFP) — L'ancien chef des services secrets sud-coréens (KCIA), M. Kim Jai-kyu, a été inculpé par la cour martiale du meurtre (avec tentative de rébellion) du président Park Chung-hee et de son principal garde du corps, Cha Ji-chul, a annoncé ce matin à Séoul le commandement de la loi martiale.

Kim Jai-kyu au sein de la KCIA.

Selon la version officielle, M. Kim aurait assassiné le président Park et son principal garde du corps car il craignait d'être tombé en disgrâce.

Le procès, qui devrait durer près de deux mois, sera ouvert au public et les accusés seront autorisés à faire appel auprès de la cour suprême.

Cha Ji-chul, a annoncé ce matin à Séoul le commandement de la loi martiale.

Les réfugiés de l'air

M. Kim (54 ans) comparait devant le tribunal militaire sans doute dès la semaine prochaine, avec sept autres personnes accusées de complicité ou de participation au meurtre, le 26 octobre dernier, de l'ancien président et de cinq de ses gardes du corps. L'un des sept co-accusés, l'ancien secrétaire général de la présidence, M. Kim Kae-won, est inculpé de consentement tacite et de collaboration au meurtre. Les six autres accusés sont tous des collaborateurs de M

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUPRE (Rose-Aimée Girard)



A l'hôpital du Christ-Roi, le 26 novembre 1979, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Rose-Aimée Girard, épouse de M. Paul-Emile Beaupré. Elle demeurait au 3315, Martinière, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi à 10h. Départ du salon

J. Léo Bédard Enr. 1547, Notre-Dame Ancienne-Lorette à 9h50 pour l'église de l'An-cienne-Lorette et de là au crématorium Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres, belles-filles: M. et Mme Marcel Beaupré (Huguette Chabot), M. et Mme Gilles Chabot (Louissette Beaupré), M. et Mme Georges Beaupré (Lise Tremblay), M. et Mme Marc Beaupré (Fernande Poirier), M. et Mme Harold Beaupré (Estelle Gagnon), sa sœur Mme Elphège Duchesneau (Marie-Ange Girard); ses petits-enfants: Johanne, Joséée, Sylvie, Alain, Caroline, cousins et cousines. Pour renseignements: 842-1078. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 71278

DORVAL (Roch)
Lépine Cloutier Ltee 990, 1ère Avenue à 14h15, pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Lachance (Jeanette Genest), M. et Mme Philippe Grosseau (Françoise), Mlle Réjeanne Lachance, M. et Mme Maurice Lortie (Murielle), M. et Mme Jean-Claude Lachance (Huguette Soucy), M. et Mme Denis Sharek (Louissette), ainsi que plusieurs tantes, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 71289

COLUMBE (Georges) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 novembre 1979, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Georges Colombe époux de dame Thérèse Rouleau. Il demeurait au 1293, avenue Royale, St-Laurent, I.O. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 29 novembre à 14h30. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc. 628 chemin Royal St-Pierre, I.O. à 14h15 pour l'église de St-Laurent I.O. et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Bruno, Benoît, François et Josée. Sa mère, Mme Lauret Colombe. Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Laurent Chabot (Lauréana), M. et Mme Donald Charron (Gemma), M. et Mme Jean Chabot (Patricia), M. et Mme Armand Colombe, M. et Mme Léandre Hamann (Yvette), M. et Mme Jacques Colombe, Mlle Regina Colombe, Mme Paul Doré (Berthe), Mlle Jeannette Colombe, M. et Mme Jean-Louis Colombe, Mlle Marie Colombe, Sœur Cécile Rouleau, Mlle Jeannette Rouleau, M. et Henri Rouleau, M. et Mme Aimé Morin, M. et Mme Lucien Rouleau, Sœur Augustine Rouleau, M. et Mme Raymond Rouleau, M. et Mme Marc Rouleau, Mlle Elaine Rouleau. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. 71290

COLUMBE (Jocelyne Bergeron) — A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 36 ans, est décédée accidentellement dame Jocelyne Bergeron, épouse de M. Denis Colombe. Elle demeurait au 140, Bellerive, St-Redempteur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre, à 14h30. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltee 3815, chemin des Quatre-Bourgeois à 14h15 pour l'église St-Louis-de-France et de là au crématorium Lépine Cloutier Ltee. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa petite fille: Marie-Pierre, ses parents: M. et Mme Ligori Bergeron (Germaine Belanger), ses beaux-parents: M. et Mme Georges-Henri Colombe, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Suzanne et Jean-Raymond Michaud, Évangéline et Jean Turgeon, Jeanne-Françoise et Paul-Emile Bolduc, Jean Bergeron et Pauline Fortin, René Bergeron et Céline Simard, Maurice Bergeron et Nicole Lalancette, Marie et Antoine Makkissi, André et Jean Guyard, Hélène Bergeron, Gilles Colombe, Danièle Colombe, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575, boul. St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 329-3371. 71294

CROTEAU (Albert) — A St-Apollinaire Cte Lotbinière, le 26 novembre, à l'âge de 88 ans et 10 mois, est décédé M. Albert Croteau, fils de feu Ferdinand Croteau, et de feu Lucie Courcy. Il demeurait au 57, rue de l'Église, St-Apollinaire. Les funérailles auront lieu mercredi à 2h. Départ du salon funéraire Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltee 36 rue de l'Église St-Apollinaire

à 15h50, pour l'église de St-Apollinaire, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa sœur, ses beaux-frères et sa belle-sœur, M. et Mme Adélard Belanger, M. et Mme Oscar Bergeron, Mme Alfred Croteau. Ainsi que plusieurs neveux et nièces. 71293

LAMOTHE (Georgette Michel) — A Québec, le 20 octobre, à l'âge de 45 ans, est décédée accidentellement Mme Georgette Michel Lamothé. Elle est la fille de M. Isidore Michel et de dame Antoinette Caron. Elle demeurait au 2000 rue Le Droit, St-Pie X. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 novembre à 10h. Départ du foyer funéraire de

DESCROISELLES (Jacques) — A Québec, le 26 novembre 1979, à l'âge de 52 ans et 1 mois, est décédé M. Jacques Descroiselles, époux de dame Jeanne-Arc Paquet. Il demeurait au 354, 25e Rue. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 novembre 1979, à 14h. Départ du funérarium de l'Anse 280, 8e Rue

à 13h45 pour l'église St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Manon; sa belle-mère: Mme Philippe Paquet; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Descroiselles (Juliette Clerc), M. Marcel Descroiselles, Mme Yvonne Parcking, M. et Mme Yvonne-Raymond Boutte (Marguerite), M. et Mme Lucien Barbeau (Thérèse), M. et Mme Philippe Paquet (Rita), Mme Madeleine Lachance, M. et Mme Léo Major (Pauline), Mme Rita Genest, M. et Mme Alexandre Laberge (Gemma), M. et Mme Marcel Gignac (Yolande), M. et Mme Marius Parent (Yvette), M. et Mme Claude Badaou (Gabrielle), M. et Mme Raymond Boucher (Diane), M. Clarence Paquet ainsi que de nombreux parents, amis, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Le corps sera exposé mardi à partir de 19h. 71272

LACHANCE (Madeleine)
A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Madeleine Lachance, fille de feu Philémon Lachance et de feu Yvonne Latulippe. Elle demeurait autrefois à Saint-Sauveur. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 novembre à 14h30. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltee 990, 1ère Avenue à 14h15, pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Lachance (Jeanette Genest), M. et Mme Philippe Grosseau (Françoise), Mlle Réjeanne Lachance, M. et Mme Maurice Lortie (Murielle), M. et Mme Jean-Claude Lachance (Huguette Soucy), M. et Mme Denis Sharek (Louissette), ainsi que plusieurs tantes, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 71289

LECLERC (Emile)
A Québec, le 26 novembre 1979, à l'âge de 92 ans et 6 mois, est décédé M. Emile Leclerc, époux de feu dame Marie-Anne Drolet. Il demeurait au 231 St-Jacques, Donnacona. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roméo Couture (Emilie), M. et Mme Irène Leclerc (Emilie), le père Odilon Leclerc, p.b. M. et Mme Arsène Leclerc (Georgette Gignas), M. et Mme Roméo Valin (Blandine), M. et Mme Jules-E. Leclerc (Jacqueline Laplante), Mme Benoît Piché (Georgette), Mlle Colette Leclerc, Mlle Pauline Leclerc, son frère, M. et Mme Alfred Leclerc (Hélène Julien), M. et Mme Jules Drolet, Mme Joseph Drolet, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 novembre à 15h. Départ du funérarium

Roger Benoit & Fils Ltee 324, Notre-Dame Donnacona à 14h45 pour l'église St-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. 71283

LEMAY (Paul)
A Québec, le 26 novembre 1979, à l'âge de 66 ans est décédé M. Paul Lemay, époux de dame Julienne Vachon. Il demeurait au 385, 7e Rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 novembre à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltee 6450, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg à 9h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Claude Lemay (Denise Delamarre), Mlle Denise Lemay, M. et Mme Roger Lamotche, M. et Mme Réal Durocher (Monique), M. et Mme Jacques Lemay (Céline Thivierge), M. Roger Lemay, ses petits-enfants: Steve, Annie Lemay, Steven et Vicky Durocher; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Marie-Jeanne Desrochers, sœur Cécile Lemay, M. et Mme Raymond Demers (Irène), Mme Estelle Lemay, M. et

J. Bouchard & Fils Ltee 1740 rue Bardy (angle Canardière) à 9h40, pour l'église de St-Pie X, et de là au cimetière de St-Ferréol les Neiges. Elle laisse dans le deuil ses 2 sœurs et son beau-frère, Jacqueline et Claudette et M. Robert Tousignant. Le Foyer funéraire est ouvert de 2 à 5h, et de 7 à 10h. Jeudi ouverture à 8h30. Informations additionnelles à 529-9221. 71282

MORIN (Aimé) — A l'Hôpital Ste-Monique, les Saules, le 26 novembre 1979, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Aimé Morin, époux de feu dame Alphonse Dubord. Il demeurait à St-Lambert-de-Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, 29 novembre, à 14h30. Départ des salons funéraires de la salle municipale de St-Lambert, à 14h15, pour l'église de St-Lambert et inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants René (Jeannine Grenier), Roland (Pauline Roy), Lorenzo (Thérèse Lacasse), Rosa (Benoît Denoncourt), St-Agapit, Gaston (Yolande Nadeau), Gonzague (Pierrette Filion), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Sous la direction de Gonzague Valois et Fils Enr. St-Isidore 71286

PAQUETTE (Léon-Artème) — Dans l'avis de décès de M. Léon-Artème Paquette, on aurait du aussi lire M. et Mme Paul-E. Gagnon (Noëlla Poisson). 71277

PLANTE (Lucien)
A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Lucien Plante, administrateur, époux de dame Germaine Gagnon. Il demeurait au 1351 St-Cyrille ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre 1979, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltee 975, Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Leslie Dolan (Denise), M. et Mme Claude Plante (Colette Roberge), M. Yvon Plante, M. et Mme Camille Lebon (Colette), M. et Mme André Plante (Jacqueline Laliberté), M. et Mme Michel Plante (Muriel Guay); ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Régina Plante, Mme Lucie Plante, Mme Estelle Plante, M. Maurice Gagnon, M. et Mme Roland Viau, Mme Fernande Langlois, ses petits-enfants: M. et Mme Ricky, Johnny, Lynn, Danny, Dolan, Paul, Alain Plante, Gylaine, Dominique, Bernard, François Plante, Denise, Michèle, Yves Lebon, Nathalie, Marie-Josée Plante; son arrière-petit-fils: Derek, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 71281

ROBITAILLE (Fernand) — A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Fernand Robitaille, fils de feu Alfred Robitaille et de feu Alexandra Rioux. Il demeurait au 9380 Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 novembre 1979 à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Il laisse dans le deuil son frère, ses sœurs, son beau-frère: M. René Robitaille, M. et Mme Adjuitor Côté (Gabrielle), Mme Florian Cloutier (Gertrude), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 71275

SAVILLE (John) — A Québec, le 25 novembre 1979, à l'âge de 76 ans, est décédé M. John Jack Saville, époux de dame Anna Lemelin. Les funérailles auront lieu lundi à 10h à l'église St-Patrick. Départ de la Coop. fun. du Plateau 260 des Franciscains Québec

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belle-fille: Mlle Jean Saville, M. et Mme Michel Harney (Ann), M. et Mme Robert Saville (Lina Desbiers), M. et Mme Kevin Doherty (Carol), M. et Mme Max Brunner (Sandra); son frère: M. Frank Saville, ainsi que plusieurs petits-enfants. 71274

TREMBLAY (Julie) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 23 novembre 1979, à l'âge de 44 ans, est décédée Mlle Julie Tremblay, fille de Monsieur Henri Tremblay et de dame Marie Tremblay. Elle demeurait à Sorel. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 novembre 1979, à 11h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltee 75 Notre-Dame 1 Clermont

à 10h45 pour l'église St-Philippe de Clermont et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Fernand Simard (Thérèse) Anqui, M. et Mme Jean-Roch Tremblay (Georgette) St-Joseph Alma, M. et Mme Camille Galarsau (Elise) Chibaugamau, M. et Mme Arthur Larouche (Aline) St-Honoré, M. et Mme Rosaire Tremblay (Ginette) Gendron (Chicoutimi-Nord), M. Walter Tremblay, Clermont, Mlle Simonne Tremblay, Clermont. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 71287

THERIAULT (Murray)
A l'hôpital Laval, le 26 novembre 1979, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Murray Thériault, époux de dame Blanche Ayotte. Il est décédé après une longue maladie (leucémie), employé retraité du C.A.R.D.E. Il demeurait au 5025, 5e Avenue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi le 1er décembre 1979 à 14h à l'église St-Rodrigue. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa sœur, ses frères et belles-sœurs: Mme J.C. Belliveau (Laura), M. et Mme J. Hector Thériault (Gilberte Belleau), M. et Mme Frank D. Thériault (Rose White), Mme Délia Houde, M. Ernest Ayotte, M. et Mme Henri Laramee (Alice), Mme Laura Rivard, Mme Jeanne-Arc Morin, Mme Marie-Paule Ayotte, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Selon ses dernières volontés il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine Cloutier Ltee pour crémation. 84765

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
TWEDDELL (Henry Logie) — Mercredi le 28 novembre 1979, à 16h45, en l'église du Très Saint-Sacrement, sera chanté le service anniversaire de M. Henry Logie Tweddell. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 71289

760 FAVEURS OBTENUES
SINCÈRES remerciements à Bonne Ste-Anne et à St-Jude, pour faveurs obtenues avec promesse de publier. BD. 71247

SINCÈRES remerciements à St-Saint-Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. G.B. 84722

SERVICES SPECIAUX
790 MONUMENTS FUNERAIRES
THERIAULT & FILS
115, rue Avenue, Québec, 524-1561. 79810

le monde

Les 157 occupants du 707 pakistanais ont tous péri.

DJEDDAH (AP) — Les 157 occupants d'un avion de ligne pakistanais qui ramenait des pèlerins de La Mecque ont trouvé la mort aux premières heures de la matinée d'hier, lorsque leur appareil a pris feu et a explosé avant de s'écraser au sol, peu après avoir décollé de Djeddah.

Le Boeing 707 s'est écrasé 35 minutes après avoir décollé de Djeddah, sur la Mer Rouge. Son pilote a eu le temps d'expliquer par radio que l'appareil était en feu et il a lancé un appel de détresse avant que les communications soient coupées. L'avion s'est abattu à une

centaine de kilomètres au nord-est de Djeddah, dans une zone désertique et montagneuse difficile d'accès. Les débris se sont éparpillés sur une surface de huit kilomètres carrés. Des hélicoptères saoudiens ont dû être utilisés pour transporter sur place les équipes de secours.

Le cheik Abdallah Mahdi, président de l'administration de l'aviation civile saoudienne, a annoncé que les équipes de secours dépêchées sur les lieux de l'accident n'ont retrouvé aucun survivant.

De son côté, un représentant de la compagnie Pakistan International Airlines a précisé à Karachi, où l'avion devait se rendre, que l'appareil transportait 146 passagers et 11 membres d'équipage. Bien qu'un acte de sabotage ne soit pas exclu, les techniciens de la compagnie sont d'avis que la catastrophe peut avoir été provoquée par un court-circuit.

La police a fait état de neuf blessés, dont un sérieusement. Deux bombes ont explosé dans des trains de banlieue qui venaient d'être évacués à la suite d'un avertissement téléphonique.

Un attentat dans un dépôt de pneus a provoqué un important incendie. Deux soldats britanniques figurent au nombre des blessés.

"Blitz" de l'IRA à Belfast
BELFAST (d'après AP et UP) — Vingt et une bombes au moins ont explosé, hier, à Belfast et dans d'autres localités d'Irlande du Nord en l'espace de 45 minutes. La police a qualifié cette série d'attentats de "blitz coordonné" de l'Armée républicaine irlandaise qui semble annoncer l'offensive de Noël.

D'autres engins ont été désamorçés.



La police de Gainesville, en Floride, n'y est pas allée de main morte pour séparer des manifestants pro-iraniens et anti-iraniens qui se sont affrontés hier.

\$100,000,000 réclamés par les héritiers des victimes de l'écrasement de Mexico

MEXICO (AFP) — Les familles des victimes de la catastrophe aérienne de Mexico réclameront cent millions de dollars à la compagnie américaine "Western Airlines", propriétaire du DC-10 qui s'est écrasé au sol le 31 octobre dernier, faisant 75 morts (dont trois personnes tuées au sol) et plusieurs blessés.

La demande sera présentée au nom des familles par l'avocat américain Harold Sullivan, a-t-on indiqué dans la capitale mexicaine. Au cas où la "Western Airlines" refuserait de payer, l'avocat présenterait la demande aux autorités mexicaines.

La catastrophe aérienne, rappelée-t-on, avait remis l'ordre du jour le problème de la sécurité de l'aéroport "Benito Juárez" de Mexico. Les spécialistes avaient notamment relevé la trop importante altitude de l'aéroport (2.240 mètres), insistant par ailleurs sur l'insuffisance et la mauvaise qualité de ses deux pistes (orientées toutes deux dans la même direction), ainsi que sur la vétusté de ses systèmes de radars.

télévision

CHAU (Canal 5) Carleton	MERcredi 28 NOVEMBRE	MERcredi	MERcredi	MERcredi
08.55 O Canada	09.00 En mouvement	09.15 L'Évangile en papier	09.30 Animagerie	09.45 Tam Tam
09.00 En mouvement	09.15 L'Évangile en papier	09.30 Animagerie	09.45 Tam Tam	10.00 Passe-partout
09.15 L'Évangile en papier	09.30 Animagerie	09.45 Tam Tam	10.00 Passe-partout	10.30 Magazine-express
09.30 Animagerie	09.45 Tam Tam	10.00 Passe-partout	10.30 Magazine-express	11.00 Au fil de la semaine
09.45 Tam Tam	10.00 Passe-partout	10.30 Magazine-express	11.00 Au fil de la semaine	11.30 Madame et son fantôme
10.00 Passe-partout	10.30 Magazine-express	11.00 Au fil de la semaine	11.30 Madame et son fantôme	12.00 Les filles du ciel
10.30 Magazine-express	11.00 Au fil de la semaine	11.30 Madame et son fantôme	12.00 Les filles du ciel	12.30 Les coqueluches
11.00 Au fil de la semaine	11.30 Madame et son fantôme	12.00 Les filles du ciel	12.30 Les coqueluches	13.00 Téléjournal
11.30 Madame et son fantôme	12.00 Les filles du ciel	12.30 Les coqueluches	13.00 Téléjournal	13.30 Femmes d'aujourd'hui
12.00 Les filles du ciel	12.30 Les coqueluches	13.00 Téléjournal	13.30 Femmes d'aujourd'hui	14.30 Le temps de vivre
12.30 Les coqueluches	13.00 Téléjournal	13.30 Femmes d'aujourd'hui	14.30 Le temps de vivre	16.30 Nic et Pic
13.00 Téléjournal	13.30 Femmes d'aujourd'hui	14.30 Le temps de vivre	16.30 Nic et Pic	17.00 Cosmos 1999
13.30 Femmes d'aujourd'hui	14.30 Le temps de vivre	16.30 Nic et Pic	17.00 Cosmos 1999	18.00 Maritimes d'aujourd'hui
14.30 Le temps de vivre	16.30 Nic et Pic	17.00 Cosmos 1999	18.00 Maritimes d'aujourd'hui	18.30 Téléjournal
16.30 Nic et Pic	17.00 Cosmos 1999	18.00 Maritimes d'aujourd'hui	18.30 Téléjournal	18.50 Le quotidien
17.00 Cosmos 1999	18.00 Maritimes d'aujourd'hui	18.30 Téléjournal	18.50 Le quotidien	18.53 Jarade de jouets Continental
18.00 Maritimes d'aujourd'hui	18.30 Téléjournal	18.50 Le quotidien	18.53 Jarade de jouets Continental	19.00 Les Brillants
18.30 Téléjournal	18.50 Le quotidien	18.53 Jarade de jouets Continental	19.00 Les Brillants	19.30 La petite maison dans la prairie
18.50 Le quotidien	18.53 Jarade de jouets Continental	19.00 Les Brillants	19.30 La petite maison dans la prairie	20.30 Caroline
18.53 Jarade de jouets Continental	19.00 Les Brillants	19.30 La petite maison dans la prairie	20.30 Caroline	21.00 Best Sellers
19.00 Les Brillants	19.30 La petite maison dans la prairie	20.30 Caroline	21.00 Best Sellers	22.00 Shirley
19.30 La petite maison dans la prairie	20.30 Caroline	21.00 Best Sellers	22.00 Shirley	22.30 Téléjournal Nat. Inter.
20.30 Caroline	21.00 Best Sellers	22.00 Shirley	22.30 Téléjournal Nat. Inter.	23.05 Dernière édition
21.00 Best Sellers	22.00 Shirley	22.30 Téléjournal Nat. Inter.	23.05 Dernière édition	23.12 Nouvelles du sport
22.00 Shirley	22.30 Téléjournal Nat. Inter.	23.05 Dernière édition	23.12 Nouvelles du sport	23.22 Réflexes d'un pays
22.30 Téléjournal Nat. Inter.	23.05 Dernière édition	23.12 Nouvelles du sport	23.22 Réflexes d'un pays	00.22 Cinéma "India Song"
23.05 Dernière édition	23.12 Nouvelles du sport	23.22 Réflexes d'un pays	00.22 Cinéma "India Song"	
23.12 Nouvelles du sport	23.22 Réflexes d'un pays	00.22 Cinéma "India Song"		
23.22 Réflexes d'un pays	00.22 Cinéma "India Song"			
00.22 Cinéma "India Song"				

Les taux d'intérêt commencent à baisser

RIT
RIT
RIT

(D'après PC, UPI, AP et NYTNS) — L'annonce des premières baisses de taux d'intérêt, hier, semble présager l'amorce tant attendue de la fin de l'escalade accélérée de ces taux depuis le mois d'octobre en Amérique du Nord.

A New York, une importante banque américaine, la Bankers Trust Co. faisait savoir, en après-midi, qu'elle réduisait son taux préférentiel de 15% pour 100 à 13% pour 100. Le taux préférentiel est celui que les banques

consentent à leurs meilleurs clients. D'autres banques américaines de moindre importance ont suivi le geste de la Bankers Trust dans les heures qui ont suivi.

Taux hypothécaires au Canada

Pendant ce temps, à Montréal, la Banque de Montréal a annoncé une réduction appréciable de ses taux sur les prêts hypothécaires, qui entrera en vigueur dès demain. Quelques sociétés

de fiducie canadiennes avaient précédemment annoncé des baisses identiques.

La Banque de Montréal réduit son taux sur les prêts hypothécaires de cinq ans de 14% pour 100 à 13% pour 100. Le taux de la Société centrale d'hypothèque et de logements, pour un tel prêt, passe de 14% à 13% pour 100.

Pour les hypothèques de trois ans, le taux de la Banque de Montréal est diminué de 14% pour 100 à 14% pour

100 et celui de la SCHL, de 14% pour 100 à 14 pour 100.

Un porte-parole de la Banque de Montréal a déclaré qu'une baisse dans la demande des prêts était la cause principale de la réduction des taux.

Aux Etats-Unis

Les milieux financiers américains croient que le geste de la Bankers Trust fera bouler de neige. Cette institution bancaire, la huitième en importance aux Etats-Unis, a exprimé

l'avis qu'il fallait s'attendre à une baisse des taux, vu que le sommet avait déjà été atteint.

La Wells Fargo Bank, la 11e banque en importance, a imité le geste de la Bankers Trust en fin d'après-midi, tout comme plusieurs banques régionales de moindre importance.

Aux Etats-Unis, la flambée des taux d'intérêt avait été provoquée par les interventions de la Réserve fédérale pour restreindre le crédit afin de

ralentir une croissance économique jugée trop rapide et, par conséquent, inflationniste.

A la suite du ralentissement de l'économie américaine et de la décision probable de la Réserve fédérale d'élargir l'accès au crédit, d'autres baisses de taux d'intérêt pourraient suivre.

Au pays, la Banque du Canada est grandement influencée par les taux en vigueur aux Etats-Unis.

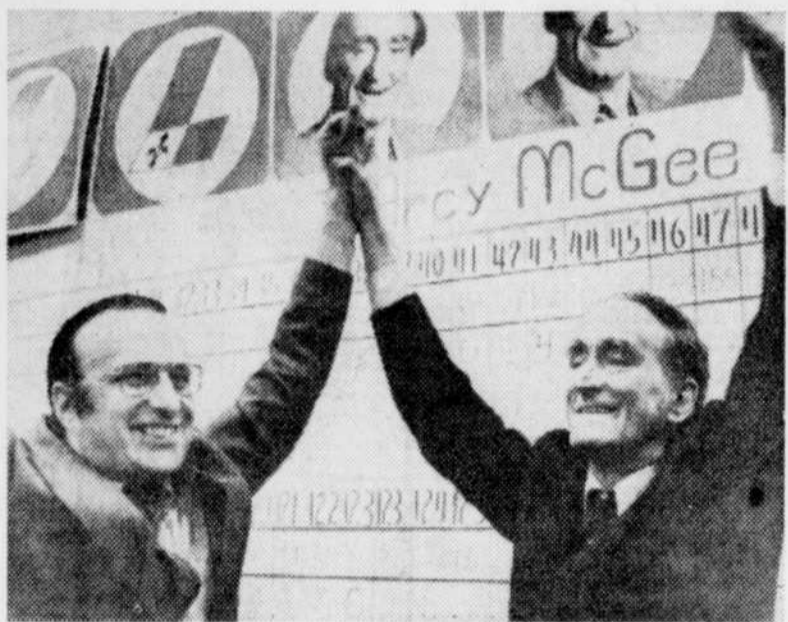
J. BOUCHARD & FILS LTEE
Directeur de funérailles et service d'ambulance
350, 5e Rue, Québec
529-9221

LE SOLEIL

gen-tec inc. 2625 Dalton, Ste-Foy, 651-8000
REPARATION ET CALIBRATION D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES DE TOUTES MARQUES
En atelier ou sur place

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60 66 PAGES 4 CAHIERS •• QUEBEC, MARDI 27 NOVEMBRE 1979 •• 83e ANNEE, No 281 GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELEINE - ABITIBI 45¢ QUEBEC 25¢

mardi



Herb MARX et Claude RYAN

D'Arcy-McGee: le PQ écrasé

page A-3



La FTQ et le PQ

Tout en blâmant le gouvernement Lévesque pour son attitude patronale, Louis Laberge, à l'ouverture du 16e congrès de la FTQ, n'a pas manqué de s'inspirer du PQ pour son projet de "Québec des travailleurs".

page B-6

Cash à San Diego

Les Expos de Montréal doivent annoncer aujourd'hui qu'ils ont échangé le vétéran Dave Cash aux Padres de San Diego en retour de deux joueurs de cette équipe.

page C-1

Du poisson de seconde qualité

Les importants marchés américains considèrent le poisson pêché par les Canadiens comme un produit de deuxième qualité.

page A-3

157 victimes dans la chute d'un "707"

C'est un court-circuit qui semble avoir provoqué l'écrasement, hier, d'un "707" pakistanais en Arabie saoudite. Un sabotage n'est cependant pas exclu. Tous les occupants ont péri.

page D-22

Editorial

Marcel Pépin examine le rôle des libéraux du Québec au congrès au leadership de Winnipeg.

page A-6

Vengeance matrimoniale explosive!

VIENNE (AP) — Un homme de 50 ans a été grièvement brûlé lundi après-midi dans l'explosion de la maison qu'il occupait à Seyssel, une commune située à la sortie de Vienne (Isère).

Le quinquagénaire, réputé violent et alcoolique, ne se consolait pas du départ de son épouse qui avait préféré désertir le domicile conjugal après avoir été trappée plusieurs fois et menacée.

Lundi après-midi, l'époux délaissé a fait sauter une cuve de gaz propane dans son pavillon. La maison a subi de très importants dégâts et le quinquagénaire grièvement brûlé a été transporté dans un hôpital lyonnais.

météo

Nuageux avec quelques averses. Aperçu pour demain: nuageux et doux avec un maximum variant entre 8 et 10.

détails, page D-8

sommaire

- Annonces classées D-8 à D-20
- Arts et spectacles B-8 à B-10
- Bandes dessinées D-21
- Bridge D-20
- Carrières et professions B-6
- Consommation A-16
- Décès D-22
- Economie-finace D-2 à D-7
- Feuilleton D-19
- Horoscope D-18
- Information régionale A-4 et A-5
- Monde C-10, D-1 à D-23
- Mots croisés D-17
- Où aller à Québec B-10
- Page documentaire A-7
- Patron D-18
- Pierre Champagne A-13
- Sport C-1 à C-6
- Télévision D-22 et B-10

Les Inuit veulent renégocier l'entente de la baie James

par Raymond GIROUX

Les Inuit du Nouveau-Québec ont l'intention de profiter du processus de révision constitutionnelle pour renégocier l'entente de la baie James et obtenir la reconnaissance de leurs droits aborigènes.

C'est ce qui ressort d'un document de consultation interne préparé par la Société Makivik, qui gère les intérêts économiques tout en servant de voix politique aux 4.500 Inuit qui habitent

le territoire québécois, et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

Rédigé en anglais par l'exécutif de la société et quelques conseillers

EXCLUSIF

propriété sur 400.000 milles carrés, pour lesquels les Inuit ont reçu quelque \$75 millions, en vertu de l'entente signée en 1975.

Comme environ le tiers des Inuit a toujours refusé de signer cette entente justement parce qu'elle entérinait l'abandon de droits fondamentaux, ce sont donc tous les Inuit qui s'apprentent à devenir "dissidents".

Rejoint par téléphone à Montréal, (Suite à la page A2, 1re col.)



Molly McComb, Maryam Kazemi et Margaret Hunter.

Otages: des Américains souhaitent le procès

par Christiane BERTHIAUME (collaboration spéciale)

TEHERAN — "Si les otages de l'ambassade ne sont pas coupables, si le chah n'a pas commis les crimes qu'on lui reproche, pourquoi le président Carter n'accepte-t-il pas de faire la lumière sur cette question plutôt que de vouloir aller à la guerre?"

Pour Margaret, Maryam et Molly, trois Américaines en Iran, la réponse est simple: "le gouvernement américain est terrifié à l'idée de ce que seront les réactions du peuple américain aux révélations d'un procès. Ce dernier désapprouverait la politique américaine à l'étranger".

Margaret Hunter, 33 ans, d'Atlanta, Maryam Kanani, 27 ans, de New York, et Molly McComb, 27 ans, de Los Angeles, ont donné hier devant leurs compatriotes améri-

cains une conférence de presse sur la crise de l'ambassade américaine.

"Nous pensons qu'il est de notre responsabilité en tant d'Américaines de prendre position sur cette issue controversée."

"Nous supportons à 100 pour 100 les Iraniens et leurs demandes en échange de la libération des 49 otages, soit le retour du chah et de son argent en Iran ainsi qu'un procès pour le juger de ses crimes."

Margaret est en visite depuis deux mois en Iran. Maryam et Molly y vivent depuis six mois. La première est célibataire. Les deux dernières sont mariées à des Iraniens et approuvent la prise des otages à l'ambassade américaine.

Molly porte sur la tête un foulard blanc comme toute Iranienne musulmane (le tchador, ce grand

(Suite à la page A2, 1re col.)

Abus dans les internements psychiatriques

par Roger BELLEFEUILLE

Fait inusité, les autorités de Robert-Giffard songent à contester juridiquement une ordonnance d'internement en milieu psychiatrique émise par le protonotaire de la cour supérieure, Me Andrée Tondreau.

Elles veulent, ainsi, freiner ce que le directeur général de ce centre hospitalier pour soins psychiatriques prolongés, M. Léopold Beausoleil, qualifie "d'abus grave" au niveau du recours à l'appareil judiciaire pour faire admettre des patients.

Les juges appelés à émettre de telles ordonnances ne sont pas en cause, mais ce sont plutôt, selon les explications fournies au SOLEIL par le directeur général de Robert-Giffard, les psychiatres d'hôpitaux généraux ou autres établissements, trop prestes à renvoyer à ce centre hospitalier des cas qu'ils ne veulent pas garder dans leurs murs.

Au cours des deux dernières années, de 50 à 60 citoyens ont été admis, sous ordonnance de cour, à Robert-Giffard, sans que, selon les autorités de cet hôpital, il y ait eu réelle justification.

Selon la vocation propre de Robert-Giffard, ne devraient être admises dans cette vaste enceinte que les personnes atteintes de troubles psychiatriques graves, dangereuses pour elles-mêmes et pour les autres.

Ayant déjà compté une population de quelque 5.000 patients, cet établissement n'en garde plus que 2.500 environ.

Cette diminution de la clientèle s'inscrit dans le cadre d'une évolution dont l'un des déclencheurs fut une étude réalisée en 1964 sous la direction du Dr Dominique Bédard, psychiatre. Cette étude préconisait, entre autres changements, la création d'aires psychiatriques pour soins de courte durée dans les hôpitaux généraux.

Il y a eu en outre, en 1972, la loi sur la protection du malade mental, qui comme son nom l'indique a voulu accorder présence aux droits de la personne atteinte de troubles mentaux et la protéger contre l'arbitraire.

Un stigmate

Or, toujours selon M. Beausoleil, la notion de protection du malade mental

Des cas dont on ne veut pas...

par Roger BELLEFEUILLE

■ Un sexagénaire est amené, il y a peu de temps, en début de matinée à Robert-Giffard, par la police de Beauport. Le service d'admission de ce centre hospitalier ne décelé aucune évidence d'état de crise ou de désordre mental aigu chez cette personne. On juge préférable de l'envoyer à Saint-François d'Assise en faisant appel à la police de Québec. Quelques heures plus tard, soit à 15h45, ce même "malade" est retourné à Robert-Giffard, un psychiatre de Saint-François d'Assise ne le jugeant pas "admissible" à l'aile psychiatrique.

On constate alors, à Robert-Giffard, que ce sexagénaire, rendu en fin d'après-midi, n'a pas encore mangé. Qui plus est, il avait assisté

(Suite à la page A2, 1re col.)

Les taux d'intérêt commencent à baisser

(D'après PC, UPI, AP et NYTNS) — L'annonce des premières baisses de taux d'intérêt, hier, semble présager l'amorce tant attendue de la fin de l'escalade accélérée de ces taux depuis le mois d'octobre en Amérique du Nord.

A New York, une importante banque américaine, la Bankers Trust Co. faisait savoir, en après-midi, qu'elle réduisait son taux préférentiel de 15% pour 100 à 13% pour 100. Le taux préférentiel est celui que les banques

consentent à leurs meilleurs clients. D'autres banques américaines de moindre importance ont suivi le geste de la Bankers Trust dans les heures qui ont suivi.

Taux hypothécaires au Canada

Pendant ce temps, à Montréal, la Banque de Montréal a annoncé une réduction appréciable de ses taux sur les prêts hypothécaires, qui entrera en vigueur dès demain. Quelques sociétés

de fiducie canadiennes avaient précédemment annoncé des baisses identiques.

La Banque de Montréal réduit son taux sur les prêts hypothécaires de cinq ans de 14% pour 100 à 13% pour 100. Le taux de la Société centrale d'hypothèque et de logements, pour un tel prêt, passe de 14% à 13% pour 100.

Pour les hypothèques de trois ans, le taux de la Banque de Montréal est diminué de 14% pour 100 à 14% pour

100 et celui de la SCHL, de 14% pour 100 à 14 pour 100.

Un porte-parole de la Banque de Montréal a déclaré qu'une baisse dans la demande des prêts était la cause principale de la réduction des taux.

Aux Etats-Unis

Les milieux financiers américains croient que le geste de la Bankers Trust institution bancaire, la huitième en importance aux Etats-Unis, a exprimé

l'avis qu'il fallait s'attendre à une baisse des taux, vu que le sommet avait déjà été atteint.

La Wells Fargo Bank, la 11e banque en importance, a imité le geste de la Bankers Trust en fin d'après-midi, tout comme plusieurs banques régionales de moindre importance.

Aux Etats-Unis, la flambée des taux d'intérêt avait été provoquée par les interventions de la Réserve fédérale pour restreindre le crédit afin de

ralentir une croissance économique jugée trop rapide et, par conséquent, inflationniste.

A la suite du ralentissement de l'économie américaine et de la décision probable de la Réserve fédérale d'élargir l'accès au crédit, d'autres baisses de taux d'intérêt pourraient suivre.

Au pays, la Banque du Canada est grandement influencée par les taux en vigueur aux Etats-Unis.

J. BOUCHARD & FILS LTEE
 Directeur de funérailles et service d'ambulance
 350, 5e Rue, Québec
 529-9221

LE SOLEIL

gen-tec inc. 2625 Dalton, Ste-Foy, 651-8000
 REPARATION ET CALIBRATION D'EQUIPES ELECTRONIQUES DE TOUTES MARQUES
 En atelier ou sur place

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60 86 PAGES 6 CAHIERS • QUEBEC, MARDI 27 NOVEMBRE 1979 • 83e ANNEE, No 281 GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELEINE - ABITIBI 45¢ QUEBEC 25¢

mardi



Herb MARX et Claude RYAN

D'Arcy-McGee: le PQ écrasé

page A-3



La FTQ et le PQ

Tout en blâmant le gouvernement Lévesque pour son attitude patronale, Louis Laberge, à l'ouverture du 16e congrès de la FTQ, n'a pas manqué de s'inspirer du PQ pour son projet de "Québec des travailleurs".

page B-6

Cash à San Diego

Les Expos de Montréal doivent annoncer aujourd'hui qu'ils ont échangé le vétéran Dave Cash aux Padres de San Diego en retour de deux joueurs de cette équipe.

page C-1

Du poisson de seconde qualité

Les importants marchés américains considèrent le poisson pêché par les Canadiens comme un produit de deuxième qualité.

page A-3

météo

Nuageux avec quelques averses. Aperçu pour demain: nuageux et doux avec un maximum variant entre 8 et 10.

détails, page D-8

sommaire

- Annonces classées D-8 à D-20
- Arts et spectacles B-8 à B-10
- Bandes dessinées D-21
- Bridge D-20
- Carrières et professions B-6
- Consommation A-16
- Décès D-22
- Economie-finance D-2 à D-7
- Feuilleton D-19
- Horoscope D-18
- Information régionale A-4 et A-5
- Monde C-10, D-1 à D-23
- Mots croisés D-17
- Où aller à Québec B-10
- Page documentaire A-7
- Patron D-18
- Pierre Champagne A-13
- Sport C-1 à C-6
- Télévision D-22 et B-10

Editorial

Marcel Pépin examine le rôle des libéraux du Québec au congrès au leadership de Winnipeg.

page A-6

Vengeance matrimoniale explosive!

VIENNE (AP) — Un homme de 50 ans a été grièvement brûlé lundi après-midi dans l'explosion de la maison qu'il occupait à Seyssuel, une commune située à la sortie de Vienne (Isère).

Le quinquagénaire, réputé violent et alcoolique, ne se consolait pas du départ de son épouse qui avait préféré désertir le domicile conjugal après avoir été frappée plusieurs fois et menacée.

Lundi après-midi, l'époux délaissé a fait sauter une cuve de gaz propane dans son pavillon. La maison a subi de très importants dégâts et le quinquagénaire grièvement brûlé a été transporté dans un hôpital lyonnais.

Les Inuit veulent renégocier l'entente de la baie James

par Raymond GIROUX

Les Inuit du Nouveau-Québec ont l'intention de profiter du processus de révision constitutionnelle pour renégocier l'entente de la baie James et obtenir la reconnaissance de leurs droits aborigènes.

C'est ce qui ressort d'un document de consultation interne préparé par la Société Makivik, qui gère les intérêts économiques tout en servant de voix politique aux 4.500 Inuit qui habitent

le territoire québécois, et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

Rédigé en anglais par l'exécutif de la société et quelques conseillers

EXCLUSIF

propriété sur 400.000 milles carrés, pour lesquels les Inuit ont reçu quelque \$75 millions, en vertu de l'entente signée en 1975.

Comme environ le tiers des Inuit a toujours refusé de signer cette entente justement parce qu'elle entérinait l'abandon de droits fondamentaux, ce sont donc tous les Inuit qui s'apprentent à devenir "dissidents".

Rejoint par téléphone à Montréal, (Suite à la page A2, 1re col.)



Molly McComb, Maryam Kazemi et Margaret Hunter.

Otages: des Américains souhaitent le procès

par Christiane BERTHIAUME (collaboration spéciale)

TEHERAN — "Si les otages de l'ambassade ne sont pas coupables, si le chah n'a pas commis les crimes qu'on lui reproche, pourquoi le président Carter n'accepte-t-il pas de faire la lumière sur cette question plutôt que de vouloir aller à la guerre?"

Pour Margaret, Maryam et Molly, trois Américaines en Iran, la réponse est simple: "Le gouvernement américain est terrifié à l'idée de ce que seront les réactions du peuple américain aux révélations d'un procès. Ce dernier désapprouverait la politique américaine à l'étranger".

Margaret Hunter, 33 ans, d'Atlanta, Maryam Kanani, 27 ans, de New York, et Molly McComb, 27 ans, de Los Angeles, ont donné hier devant leurs compatriotes améri-

cains une conférence de presse sur la crise de l'ambassade américaine.

"Nous pensons qu'il est de notre responsabilité en tant d'Américaines de prendre position sur cette issue controversée."

"Nous supportons à 100 pour 100 les Iraniens et leurs demandes en échange de la libération des 49 otages, soit le retour du chah et de son argent en Iran ainsi qu'un procès pour le juger de ses crimes."

Margaret est en visite depuis deux mois en Iran. Maryam et Molly y vivent depuis six mois. La première est célibataire. Les deux dernières sont mariées à des Iraniens et approuvent la prise des otages à l'ambassade américaine.

Molly porte sur la tête un foulard blanc comme toute Iranienne musulmane (le tchador, ce grand

(Suite à la page A2, 1re col.)

Abus dans les internements psychiatriques

par Roger BELLEFUILLE

Fait inusité, les autorités de Robert-Giffard songent à contester juridiquement une ordonnance d'internement en milieu psychiatrique émise par le protonotaire de la cour supérieure, Me Andrée Tondreau.

Elles veulent, ainsi, freiner ce que le directeur général de ce centre hospitalier pour soins psychiatriques prolongés, M. Léopold Beausoleil, qualifie "d'abus grave" au niveau du recours à l'appareil judiciaire pour faire admettre des patients.

Les juges appelés à émettre de telles ordonnances ne sont pas en cause, mais ce sont plutôt, selon les explications fournies au SOLEIL par le directeur général de Robert-Giffard, les psychiatres d'hôpitaux généraux ou autres établissements, trop prestes à renvoyer à ce centre hospitalier des cas qu'ils ne veulent pas garder dans leurs murs.

Au cours des deux dernières années, de "50 à 60" citoyens ont été admis, sous ordonnance de cour, à Robert-Giffard, sans que, selon les autorités de cet hôpital, il y ait eu réelle justification.

Selon la vocation propre de Robert-Giffard, ne devraient être admises dans cette vaste enceinte que les personnes atteintes de troubles psychiatriques graves, dangereuses pour elles-mêmes et pour les autres.

Ayant déjà compté une population de quelque 5.000 patients, cet établissement n'en garde plus que 2.500 environ.

Cette diminution de la clientèle s'inscrit dans le cadre d'une évolution dont l'un des déclencheurs fut une étude réalisée en 1964 sous la direction du Dr Dominique Bédard, psychiatre. Cette étude préconisait, entre autres changements, la création d'ailes psychiatriques pour soins de courte durée dans les hôpitaux généraux.

Il y a eu en outre, en 1972, la loi sur la protection du malade mental, qui comme son nom l'indique a voulu accorder présence aux droits de la personne atteinte de troubles mentaux et la protéger contre l'arbitraire.

Un stigmate

Or, toujours selon M. Beausoleil, la notion de protection du malade mental

est battue en brèche, lorsque des individus doivent séjourner, sans motifs cliniques évidents, et pour une courte durée, parmi des malades atteints de graves troubles de comportement, habités de délire les plus bizarres. En plus du choc émotif ressenti, la même personne recouvre sa liberté avec en outre un "stigmate", celui d'être passée par Robert-Giffard

(Suite à la page A2, 2e col.)

Des cas dont on ne veut pas...

par Roger BELLEFUILLE

Un sexagénaire est amené, il y a peu de temps, en début de matinée à Robert-Giffard, par la police de Beauport. Le service d'admission de ce centre hospitalier ne décèle aucune évidence d'état de crise ou de désordre mental aigu chez cette personne. On juge préférable de l'envoyer à Saint-François d'Assise en faisant appel à la police de Québec. Quelques heures plus tard, soit à 15h45, ce même "malade" est retourné à Robert-Giffard, un psychiatre de Saint-François d'Assise ne le jugeant pas "admissible" à l'aile psychiatrique.

On constate alors, à Robert-Giffard, que ce sexagénaire, rendu en fin d'après-midi, n'a pas encore mangé. Qui plus est, il avait assisté

(Suite à la page A2, 1re col.)

Impasse à Hydro Québec

MONTREAL (PC) — A moins de 24 heures du déclenchement de la grève générale illimitée, les négociations sont dans une impasse entre les dirigeants patronaux d'Hydro-Québec et le Syndicat canadien de la fonction publique, représentant les 11,600 employés de cette société d'Etat.

Les porte-parole des syndicats de métier, de bureaux et des techniciens ont déclaré hier que la nouvelle offre patronale déposée la même journée ne réussissait pas à régler les dix derniers points encore litigieux.

Qualifiant la dernière proposition

patronale de ridicule, ils ont ajouté que la rencontre qui a eu lieu hier n'avait rien donné.

Les représentants syndicaux ont finalement réclamé l'intervention du gouvernement afin d'éviter le débrayage général prévu pour demain.

Des cas dont... (Suite de la première page)

à ces tiraillements interhospitaliers dans le plus complet silence: sourd, il n'avait pas ses prothèses auditives.

■ Un octogénaire hospitalisé comme malade chronique à l'hôpital de Rivière-du-Loup arrive dernièrement sous bonne escorte à Robert-Giffard. Il aurait battu un infirmier. Nullement handicapé, il se déplaçait cependant en chaise roulante, compte tenu de son état général de faiblesse. Il avait l'habitude de garder avec lui une canne. Il en aurait donné quelques coups aux "jarrets" de l'infirmier, un costaud, semble-t-il. Cet octogénaire, relativement encore lucide pour son âge, mais un peu "grignon", dérangeait selon toute évidence. Suffisamment, cependant, pour le laisser finir ses jours en milieu psychiatrique?

■ La Maison Gomin, centre de détention pour femmes, a, entre autres pensionnaires, deux jeunes filles autour de la vingtaine. Elles

s'adonnent à la drogue. La fin de semaine approche. Munis d'une ordonnance de cour, des gardiens les acheminent à Robert-Giffard. L'établissement, qui ne compte qu'un lit de disponible et ne jugeant pas, au demeurant, l'état des deux jeunes filles suffisamment détérioré pour justifier un internement, les retourne au centre de détention. Elles étaient de retour à Robert-Giffard le lundi.

■ Un jeune homme. Il n'a pas encore 30 ans. Il est alcoolique. Une ordonnance d'internement l'amène à Robert-Giffard. Une fois dégrisé, c'est la découverte traumatisante de son nouveau milieu. Il s'insurge. "Ne fais pas le fou..." lui conseille-t-on. A Robert-Giffard, on persiste à croire que là n'est pas sa place.

■ Il y a eu aussi cette ordonnance d'internement émise contre le bucolique et messianique Moise. "Un internement qui a fait reculer le système psychiatrique de 10 ans", affirme un porte-parole de Robert-Giffard.

Douche froide

JONQUIERE (PC) — C'est une véritable douche froide qu'est venu servir à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean le ministre fédéral des Approvisionnement et Services, Roch LaSalle, lors d'un discours à Alma, concernant le projet du centre de traitement des données fiscales de Jonquière.

M. LaSalle a indiqué qu'une décision sur la possible reprise des travaux de construction de l'immeuble fédéral ne sera prise par le gouvernement conservateur qu'après le mois d'avril 1980, soit le temps de réévaluer le dossier, à la lumière de la situation économique du Canada.

La déception risque d'être amère dans certains milieux, puisqu'on fondait beaucoup d'espoir à voir ce dossier débloquer lors du dépôt du budget, le 11 décembre.

Otages: Américains... (Suite de la première page)

foulard généralement noir est porté surtout par les femmes des régions rurales bien que celles des villes l'adoptent de plus en plus. "Je le porte par respect de la religion musulmane car je songe à me convertir", souligne Molly.

Les trois femmes font partie d'un comité qui groupe entre 30 et 40 personnes, la plupart des Américains mariés à des Iraniennes. Le groupe s'est constitué après la chute du chah et la prise du pouvoir par Khomeiny en Iran. Parmi le petit nombre d'Américains qui sont toujours dans ce pays, il s'agit de femmes mariées à des Iraniens et d'une trentaine d'autres personnes qui n'ont aucun lien de parenté avec des Iraniens (sans compter les otages).

Lors de leur conférence de presse hier à Téhéran, ce sont des réactions passionnelles et agressives qui étaient exprimées par ces Américains.

"Vous rendez-vous compte qu'on va nous qualifier de traîtres, chez nous", a lancé l'un d'entre eux.

"Ou le gouvernement est sincèrement préoccupé par la vie des otages et il n'y aura pas de navires de guerre, ou la flotte américaine apparaîtra dans le golfe Persique. C'est uniquement une question de principe pour les Etats-Unis."

"On traitait de traîtres ceux qui se prononçaient au début contre la guerre au Vietnam", a fait remarquer Maryam Kazime, faisant une sévère critique de l'image de ce

conflit que la presse américaine a véhiculée à l'étranger.

Pour Margaret Hunter, il y a un autre côté de la médaille que la presse américaine ne montre pas sur l'Iran. "C'est par ignorance que la population américaine est contre l'extradition du chah", ajoute-t-elle.

"Qui est à l'origine de ce conflit? Que se passait-il à l'ambassade américaine? On ne le raconte pas", reprend Maryam.

Ces femmes croyaient en arrivant à Téhéran que le chah s'était fixé pour but d'apporter démocratie, civilisation et non de siphonner le pétrole et l'argent de ce pays. Elles disent avoir changé d'avis après avoir vu les conditions lamentables de vie d'une population souvent forcée de dormir à même le sol parce qu'elle ne possède pas de maison, etc.

L'opinion qu'elles avaient de l'Iran et des Etats-Unis a complètement changé. Parce qu'elles se sont intégrées à la population iranienne, elles se trouvent en meilleure position que d'autres pour comprendre ce qui se passe afin de rapprocher Iraniens et Américains.

"Sans un procès du chah se déroulant en plein jour et des explications sur le rôle de la CIA au Proche-Orient et celui de l'ambassade américaine à Téhéran, les Iraniens ont toutes les raisons de croire qu'il puisse y avoir des espions parmi les otages. Dans un procès, ils sont persuadés que la foule iranienne ne condamnerait

pas un innocent", affirment-elles.

Les trois Américaines concluent qu'il n'y a pas d'autre chose à faire, car les Iraniens sont des gens très patients.

Elles sont persuadées qu'on va bientôt assister à un renversement de l'opinion américaine qui va alors réclamer le départ du chah parce que "personne ne désire renouveler l'expérience du Vietnam".

Le comité des Américains qui se prononce pour la prise de l'ambassade américaine a participé à plusieurs manifestations jusqu'ici.

le mot du jour

En consultation

"Consultant" est un terme réservé aux médecins et aux avocats. Dans tous les autres cas, les personnes à qui on demande des opinions, des avis, des conseils, ce sont des experts.

Pierre BELLEAU

Les Inuit veulent... (Suite de la première page)

un des avocats de la société Makivik, M. Paul Joffre, a expliqué que les Inuit ne songeaient pas à renégocier l'ensemble de la convention de la baie James, mais seulement la question de leurs droits territoriaux.

Mais leur document explique en filigrane le pourquoi de ce désir: ils pensent déjà à une future entente sur les côtes du Nouveau-Québec, actuellement de compétence fédérale mais que le Québec réclame. L'exploitation, ou même la simple recherche de pétrole ou de gaz naturel dans ces régions, rendrait encore plus difficile leur mode de vie traditionnel.

Le document de travail a été rédigé en septembre, et aucun échéancier n'a encore été fixé pour son étude, les Inuit n'étant pas maîtres des débats constitutionnels, a dit M. Joffre.

Les gouvernements intéressés ont déjà été approchés, et du côté québécois, le ministère des Affaires intergouvernementales et le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAD) ont discuté avec les représentants des Inuit, la semaine dernière.

Ces pourparlers, a déclaré M. Joffre, n'ont donné aucun résultat concret pour le moment, mais il lui semble qu'un processus de consultation va se mettre en branle.

Référendum aidant, les Inuit s'attendent même à ce que deux processus parallèles, l'un organisé par le Québec, et l'autre par Ottawa, tentent de régler cette question. Ils ne s'objectent d'ailleurs pas à cette formule, leur porte-parole espérant obtenir plus de discussions "intimes" que de grandes conférences.

Constitution

Les Inuit proposent, pour plus

d'assurance, que les principes de négociations des droits aborigènes soient inscrits dans une future constitution canadienne, ce qui obligerait tous les gouvernements à en tenir compte.

La constitution, de plus, devrait permettre la réouverture de tout traité ou de toute entente à la demande de la partie autochtone pour permettre la participation de ces populations au développement des richesses naturelles.

Ce droit au changement réclamé par les Inuit veut contre ce qu'ils appellent "une forte tendance" des gouvernements à considérer toute entente sur les droits aborigènes comme permanente, quelles que soient les circonstances.

Abus dans les... (Suite de la première page)

qui demeure, dans l'esprit de bien du monde, l'ancien Saint-Michel-Archange.

D'ajouter M. Beausoleil, la tendance est très forte encore, compte tenu de l'arrière-plan historique, d'utiliser cette ressource comme un fourre-tout.

Un déversoir qui a fait plusieurs victimes dans le passé, dont ce jeune homme admis à Saint-Michel-Archange à l'âge de 21 ans pour avoir frappé son père. Il y est demeuré 22 ans, sans être atteint de troubles psychiatriques. Il gagne sa vie aujourd'hui d'une façon autonome. Ce long séjour a cependant marqué son existence.

Sans dérobadé

Les autorités de Robert-Giffard affirment qu'elles ne veulent pas se dérober face à leur mandat, mais que l'accès à leur établissement reste "facile", seulement lorsque la chose est justifiée.

Elles attendent des magistrats que

Quant à leurs droits eux-mêmes, ils demandent à ce qu'ils soient inclus dans la charte des droits et libertés dont le gouvernement envisage l'inclusion dans la future constitution.

Les Inuit représentés par la Société Makivik ont l'intention de convaincre les associations autochtones du bien-fondé de leurs demandes: ils en ont déjà fait part à Inuit Tapirisat du Canada, qui regroupe tous les Inuit du pays, ainsi qu'à la Fraternité nationale des Indiens et au Conseil national des Métis.

Ils ont même contacté "leurs" dissidents, qui, d'après M. Joffre, ont semblé sympathique au premier abord, car la société endosse maintenant leur revendication fondamentale.

ceux-ci communiquent avec ce centre hospitalier avant d'y diriger qui ce soit, afin de voir si leur établissement correspond bien aux besoins d'une personne donnée.

Elles aimeraient que les autres centres hospitaliers accueillent eux-mêmes un patient, quitte, après évaluation et certification, à le diriger à Robert-Giffard, si celui-ci s'y prête mieux, compte tenu de la nature de la maladie et des services requis.

Il semble que les hôpitaux généraux hésitent à agir de la sorte de crainte, le cas échéant, que l'accès soit bloqué à Robert-Giffard.

Jusqu'ici, les démarches de ce centre hospitalier sont au niveau des échanges de lettres avec le protonotaire. Une requête en annulation d'ordonnance serait cependant de nature à engendrer des débats fort dactés, sinon sur les frontières de la maladie ou de la santé mentale, du moins sur les rôles respectifs des divers centres hospitaliers en cause et sur les mandats des divers acteurs.



vente de bas caméo 20% de réduction

la maison **simons**
place de l'hôtel-de-ville / place ste-foy

NOËL commence chez Simons



tuque et foulard en bouclé façon chenille, chameau, vin, rouge, noir, violet, royal, vert. vendus séparément tuque à bord roulé... \$10 foulard... \$20



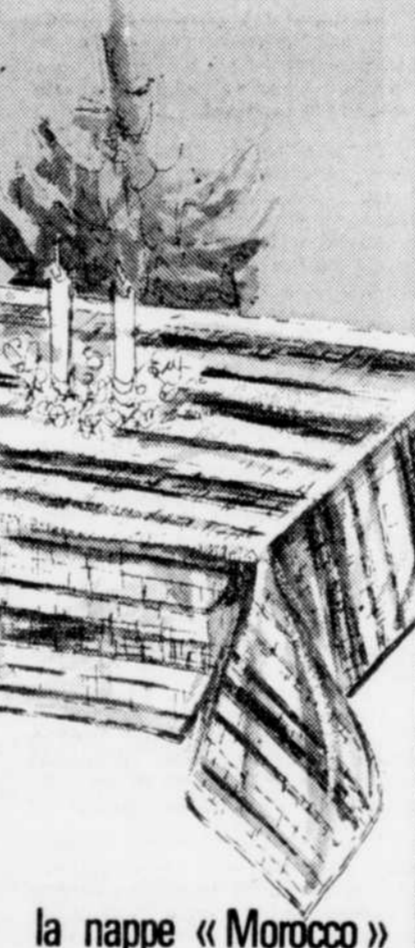
chemisier velours côtelé rég. \$26 \$14⁹⁹ de coupe masculine, finement côtelé, petit col arrondi, poche poitrine P.M.G. tan, rouille.



gants laine et angora douillets et chauds, poignet à revers côtelé, noir, marine, brun, os, taille unique \$5.50



le mocassin en suède pantoufle très souple en suède chaudement doublé, royal, crème, bleu pâle 5 à 9... \$19.98

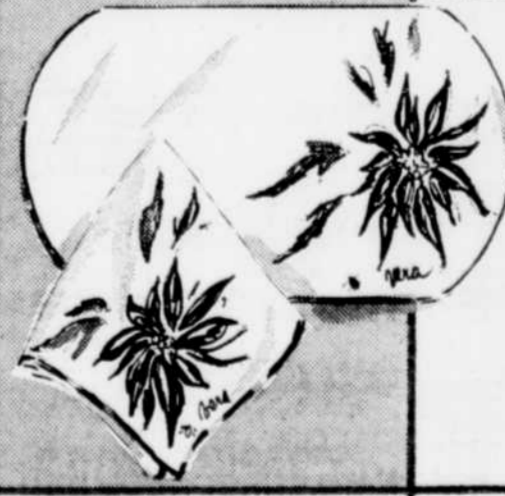


la nappe « Morocco »

À PRIX SPÉCIAL POUR LES FÊTES

tissée de rayures à la mode marocaine, facile d'entretien, anti-taches à pressage permanent, naturel ou épice une importation.

52 x 70 rég. \$28... \$24.95
70" ronde rég. \$40... \$34.95
60 x 86 rég. \$40... \$34.95
60 x 86 ovale rég. \$45... \$39.95
60 x 106 rég. \$50... \$44.95



du poinsettia à Noël

napperon en vinyle blanc et serviette de table assortie en pur coton, joyeusement fleuries de poinsettia pour votre table des Fêtes... \$3 chacune

Pour vos cadeaux, Simons vous offre sa boîte prestige, prête à être déposée sous l'arbre. demandez-la, elle est à vous

la maison **simons**
place de l'hôtel-de-ville / place ste-foy

(tirage de lundi)
La Quotidienne
1-9-6